Casavant, Samuel
Les Iles Hawaii.

SAMUEL CASAVANT

Les Iles Hawaii

NOTES D'UN VOYAGEUR

[illegible]

St-Hyacinthe

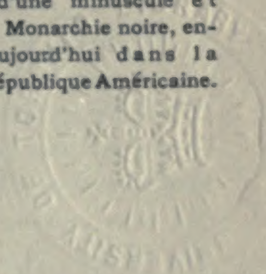
[illegible]

SAMUEL CASAVANT

Les Iles Hawaii

NOTES D'UN VOYAGEUR

sur la Géographie, le Gouvernement d'une minuscule et ancienne Monarchie noire, englobée aujourd'hui dans la grande République Américaine.



St-Hyacinthe
1920.

LES ILES HAWAII

NOTES D'UN VOYAGEUR

Au cours de l'hiver dernier, je décidai d'aller faire un voyage de repos et d'agrément. Ce dessein m'était bien permis après une carrière de quarante ans remplie d'un labeur ardu et incessant. Mon fils, obligé de quitter le Canada en 1918, à la recherche d'un pays au climat plus favorable à sa santé, et maintenant fixé à Riverside, Californie, m'attirait de préférence de ce côté. Je me mis donc en route le 1er février, accompagné de ma petite famille.

Pendant mon séjour sur la côte du Pacifique, la renommée aux cent bouches m'apporta divers détails sur les Iles Hamaii, qui prolongent jusqu'au milieu du grand Océan la république voisine, et dont les américains sont si fiers. J'eus l'idée de voir ce merveilleux pays et de faire plus ample connaissance avec lui. Nous bouclâmes nos malles le 18 mars. Après sept jours de navigation nous avions parcouru 2100 milles sur une mer relativement calme, et nous arrivions à Honolulu.

Nous nous proposions de jouir en touristes du climat incomparable dont on nous avait tant parlé, et d'admirer les beautés de cette nature tropicale: nous ne fûmes pas déçus.

Cinq semaines de séjour me permirent de prendre contact avec cette population et de connaître un

peu son histoire. Je m'épris de ce pays et de son peuple. J'écrivis ces quelques notes afin de faire connaître l'un et l'autre à mes compatriotes, qui, pour la plupart, je présume, n'en connaissent que le nom.

Ce petit travail, sans prétention, est un résumé succinct de ce que j'ai vu, lu, et entendu pendant mon court séjour dans l'archipel. Il offrira peut-être quelque intérêt à ceux qui n'y chercheront pas de jouissances littéraires. Il donnera une idée d'ensemble assez juste et suffisante à ceux qui n'ont pas le temps de lire des ouvrages plus étendus sur ce sujet.

Comme le lecteur rencontrera souvent des mots tirés du dialecte hawaiien, je me permets de signaler les premiers éléments de cette langue.

Son alphabet ne comprend que douze lettres: a, e, i, o, u, h, k, l, m, n, p et w. Le w se prononce généralement comme le v quand il est entre deux voyelles. Les voyelles ont le même son qu'en français, sauf l'u qui sonne "ou". Chaque voyelle se fait sentir dans un mot, excepté dans les diphtongues "ai" et "au"; "ai" se prononce "aie", et "au" comme dans le mot anglais "loud". Exemples: Kaaawa, une vallée de l'Ile Oahu, "Kà-à-â-va". Kauai, une des îles du groupe Hawaii, se dit "Ka-ou-ail".

Il y a peu de mots dans la langue et la plupart des mots ont plusieurs significations. Les indigènes la parlent négligemment. L'usage de plus en plus répandu de la langue anglaise menace de la faire tomber dans l'oubli.

GEOGRAPHIE DES ILES

Au nord des milliers d'îles du Pacifique se trouve l'archipel d'Hawaii, (ou Iles Sandwich) qui fut jusqu'à 1893 le plus petit des royaumes de ce monde, le seul de l'Océanie possédant une histoire et son indépendance. Ces îles sont au nombre de huit. Elles sont situées au centre de l'Océan Pacifique, vers la vingtième latitude, à 2.100 milles de San Francisco, 4.500 milles des Philippines, 2,400 milles de Victoria, Colombie Anglaise. 3.400 milles du Japon, et 4.400 milles de Sydney, Australie. Honolulu, la capitale, est un port d'escale pour les bateaux faisant le service entre l'Amérique et le Japon ou l'Australie. Les îles sont les suivantes par ordre d'importance: Hawaii, dont la superficie est de 4,000 milles carrés, Maui, 728 milles, Oahu, 598 milles, Kauai, 547 milles, Molokai, Lanai, Niihau, et Kahoolawe, ces quatre dernières de beaucoup plus petites dimensions que les premières. Les distances entre les plus éloignées sont de 80 et 40 milles, les autres sont groupées à des distances plus rapprochées. Ces îles furent formées par de la lave sortie d'une fissure du globe terrestre, de 2,000 milles de longueur. La première qui émergea fut celle de Kauai. Les volcans qui la formèrent s'éteignirent graduellement. Il en fut ainsi des autres jusqu'à l'Ile de Hawaii, qui est pratiquement encore en voie de formation par son volcan Kilauea, actuellement en pleine activité, et qui déverse des quantités relativement considérables de lave sur ses flancs.

CLIMAT—FORMATION

C'est un pays qui mériterait d'être plus connu, au sol riche, pittoresque, habité par une population canaque (nom que l'on donne aux indigènes) très américaine, et un nombre considérable d'étrangers, en grande partie des japonais. Le climat y est assez chaud, mais il est tempéré par les vents alizés du Nord-Est qui soufflent pendant neuf mois de l'année, et aussi par des courants sous-marins venant également du Nord-Est. Il en résulte que la température est d'environ dix degrés plus basse qu'elle devrait l'être normalement à cette latitude, et ne varie que d'un maximum de 25 degrés dans toute l'année, ne montant jamais plus haut que 82 degrés. La température de la nuit est de trois à cinq degrés plus basse que celle du jour. Il n'y a jamais de cyclones, et les orages accompagnés de tonnerre sont très rares.

Les pluies sont fréquentes du côté du vent, mais il en est autrement du côté opposé, qui est sec, et où il faut. à plusieurs endroits, avoir recours à l'irrigation pour la culture. Ainsi, à Honolulu, il tombe environ 35 pouces d'eau par année, pendant qu'à Hilo, dans l'Ile Hawaii, il en tombe 150 pouces. Dans certains districts il ne tombe que deux pouces d'eau par an, pendant que dans d'autres on en enrégistre jusqu'à 300, à peu près dix fois plus que dans la province de Québec.

Géologiquement, les Iles sont formées de deux sortes de laves, l'une complètement fondue et très dure, l'autre, le tuf, à demi fondue et sortie des an-

ciens volcans. Le tuf se décompose beaucoup plus vite sous l'action de l'érosion que la lave dure, mais cette dernière, quand elle est désagrégée par le temps et l'eau, produit un sol beaucoup plus propre à la culture. Là où il n'y a pas trop de pluie elle se transforme en une terre rouge foncé très fertile.

ARBRES—FRUITS—FLEURS

Parmi les arbres que l'on trouve à l'état sauvage sur les Iles, le *Koa* est un des plus remarquables. C'est l'acajou du pays dont on fait des meubles, des *ukuleles*, et autres ouvrages de fantaisie. Le *ohia*, plus dur, sert à des fins plus étendues, meubles, planchers, etc..., il ressemble au *teck* de l'Orient. Il y a aussi le poivrier et le manguier. Ce dernier produit un fruit délicieux ressemblant un peu à la poire. Le *monkey pod* (gousse du singe) est un arbre assez gros, et dont les branches ont une grande envergure. Il produit une espèce de fève sucrée à longue gousse, dont on ne fait aucun usage. Ces derniers arbres sont plutôt d'ornementation. Un arbre très curieux est le *hau*. Ses branches sont extrêmement touffues, croches et entrelacées. Pour le rendre utile comme arbre d'ornementation, il faut faire une charpente en dessous de façon à relever toutes les branches à une hauteur suffisante pour permettre la circulation, autrement les branches traînent à terre, ne se tenant pas seules. Quand elles sont ainsi relevées elles constituent un large parasol pouvant abriter un bon nombre de personnes.

Un deuxième groupe de plantes comprend le cocotier, le bananier, l'arbre à pain, le papayer, le ta-

ro, la canne à sucre, l'ananas et les plantes à fibre dont on fait les nattes, le cable et les filets de pêche: le *kahumanu* sert à cette fin.

Un troisième groupe comprend le goyavier, le manguier (mango) et l'algaroba. Ce dernier forme des forêts presque impénétrables près des côtes.

On fait beaucoup d'efforts pour reboiser les Iles, on a déjà planté des algarobas, des eucalyptus et autres. Ces arbres, que l'on trouve aussi en Californie en assez grand nombre, ont ce caractère particulier de renouveler leur écorce tous les ans.

Les fleurs sont de variétés innombrables dans les Iles, surtout à Honolulu où on les cultive avec plus de soin. La *poinciane royale* avec ses fleurs couleur orange, écarlate ou rouge, le *Cacia Nodossa* à fleurs violettes et blanches, les vignes *Bougainville* de couleur rouge-brique ou cerise, grimpant dans les arbres, la *bignone* de couleur orange, la vigne jaune qui grimpe elle aussi dans les grands arbres, sont quelques-unes des espèces les plus répandues. Il y a aussi des *hybiscus* de plusieurs couleurs. Une plante d'une grande beauté est le *Cereus*, sorte de cactus dont on fait des haies et dont les fleurs blanches ne s'épanouissent que pendant la nuit.

Les palmiers sont nombreux et en grande variété. Des avenues sont bordées de superbes *palmiers royaux* de grande hauteur et à l'écorce blanche. On en voit aussi fréquemment dans des jardins privés.

Il y a dans les parcs des figuiers des Indes, (banyans) arbres de forme extrêmement bizarre, en ce que les grandes branches sont supportées par des tiges

qui en sont sorties et ont poussé vers le sol qu'elles ont fini par atteindre et y prendre racine. Ces tiges sont tellement nombreuses qu'elles finissent par presque cacher le tronc principal. Les mêmes arbres se trouvent ailleurs dans les tropiques, tel qu'en Floride et à Cuba.

ORIGINE DES INDIGENES

Les Iles furent habitées dès le cinquième siècle, comme le prouve la découverte d'ossements humains sous des couches d'anciennes laves, et sous des bancs de corail.

Les Hawaiiens sont de race Polynésienne, dont toutes les branches peuvent être retracées avec assez de certitude jusqu'à l'Ile Savaii du groupe de Samoa. Leur langue n'est qu'un dialecte de la langue Polynésienne. Un Hawaiien peut comprendre presque tout ce que dit un Maori de la Nouvelle Zélande.

Les indigènes de la Nouvelle Zélande, de Tahiti, des Iles Harvey, des Iles Marquises, et autres de ces régions, ont les mêmes coutumes, et substantiellement le même langage que ceux des Iles Hawaii. De quel continent sont-ils originaires? Tout indique qu'ils viennent des côtes de la Malaisie. Leurs traits et leur couleur sont ceux des Malais. L'affinité de la langue Polynésienne avec celle des Malais est démontrée dans des exemples donnés par le Dr. Lang, et surtout M. Davies, l'un des plus anciens missionnaires des mers du sud. Ce dernier a publié le Notre-Père dans la langue de Tahiti, de la Nouvelle-Zélande, des Iles Marquises, Samoa, Tonga, etc. La ressemblance entre ces langues est telle qu'il ne peut y avoir de doute

sur l'origine commune de ces peuples divers. Le même auteur a fait une collection de mots de presque toutes les îles du Sud-Ouest, même des Philippines, qui démontre une affinité frappante entre ces divers dialectes.

Il est facile de conjecturer comment ces hommes de différentes races ont pu ainsi se propager d'une île à une autre. Des canots remplis d'hommes et de femmes partis en destination d'une île du même groupe étaient quelquefois poussés par un vent contraire, et déviaient de leur route au point de perdre la terre de vue. Ils erraient quelquefois pendant longtemps, souvent périssaient ou allaient s'échouer sur une île d'un autre groupe. Il y a de nombreux exemples de ces aventures.

On a constaté que des noms de pays étrangers existaient dans la langue des Hawaiiens avant qu'ils n'aient eu aucune relation avec l'extérieur. Ces noms leur étaient transmis par la tradition.

Anciennement les Hawaiiens avaient l'habitude de composer des chansons (meles) qu'ils se transmettaient de père en fils. Encore ici, on reconnait des noms de pays étrangers, par une ressemblance frappante. Dibble, dans son Histoire des Iles Sandwich, en donne de nombreux exemples, des noms de chefs, de divinités des Iles Tahiti et autres, sont très ressemblants.

MOEURS DES ANCIENS ET TRADITIONS

La race Hawaiienne est très ancienne, la tradition permet de retracer leur origine jusqu'à Noé, et

même au delà. Elle dit, par exemple, que l'homme a été fait de poussière et de terre par Kane et Kanaloa, deux de leurs dieux. Ils ont aussi une tradition du déluge, et malgré qu'elle contienne beaucoup de fiction, elle fait allusion à l'arche qui n'était pas un simple canot, mais une maison flottante, de dimensions égales en tous sens, remplie d'hommes, de femmes, d'animaux, et de beaucoup de vivres. Le nom de Noé est souvent mentionné dans leurs traditions.

Il en est une qui réfère à l'histoire d'un nommé Waikelenuiaiku qu'il est à propos de donner en entier, car elle est intéressante.

Waikelenuiaiku était l'un de dix frères qui avaient une soeur. Ils étaient tous les fils de Waiku. Waikelenuiaiku était chéri de son père, mais ses frères le haïssaient. Mus par ce sentiment de haine, ils le plongèrent dans un puits vide appartenant à Holonaeole. Le plus vieux des frères en eut pitié et chargea Holonaeole d'en avoir soin. Waikelenuiaiku s'échappa et s'enfuit dans un pays sur lequel régnait un roi du nom de Kamohoalii. Là, il fut enfermé dans un endroit obscur, un puits sous la terre dans lequel on enfermait les criminels. Pendant que Waikelenuiaiku était dans cette place obscure, il dit à ses compagnons de rêver et de lui conter leurs rêves. La nuit suivante, quatre des prisonniers eurent des songes. Le premier rêva qu'il avait vu un ohia mur, (c'était une pomme) et son fantôme le mangea; le second vit une banane, et son fantôme la mangea; le troisième vit un porc, dans son rêve et son fantôme le mangea; le quatrième vit de la awa, (une herbe produisant de la

boisson ennivrante) en extraya le jus, et son fantôme le but.

Waikelenuiaiku interpréta les trois premiers songes défavorablement, et dit aux songeurs qu'ils devaient se préparer à mourir. Il interpréta le quatrième songe comme signifiant la délivrance et la vie. Les trois premiers songeurs furent mis à mort, selon l'interprétation, et le quatrième fut délivré et sauvé.

Plus tard, ce dernier songeur fit part à Kamohoalii, le roi de ce pays, de son étonnement de l'habileté de Waikelenuiaiku à interpréter les songes; le roi le fit sortir de prison et le nomma principal chef de son royaume."

On reconnait bien là l'histoire de Joseph vendu par ses frères.

Il peut peut-être venir à l'esprit du lecteur que ces légendes et ces chansons sont de fabrication moderne, mais il n'en est rien. Elles furent transmises de père en fils de temps immémorial. Elles furent narrées aux missionnaires bien avant que la bible fût traduite en langue Hawaiienne. Certaines de leurs chansons ont leur date qui coincide avec le règne d'anciens rois.

Une de leurs traditions veut qu'une certaine personne fût avalée par un poisson, puis ensuite vomie sur la terre sèche—(Jonas). Une autre mentionne Mauiakalana qui retarda la marche du soleil pour allonger la journée et arriver à ses fins—(Josué). En présence de ces faits, n'est-il pas raisonnable de croire

que les habitants de la Polynésie descendent des enfants d Israël ?

Dans les temps anciens, la population était divisée en trois classes distinctes, la noblesse, les prêtres et les sorciers puis le peuple. Les chefs, (*alii*) étaient supposés descendre des dieux, et par conséquent leurs prérogatives étaient dans le domaine religieux et politique. On les vénérait au point de se prosterner à leur passage. Leur cour comprenait des gens de haut rang seulement, les prêtres, les devins, les diseurs de bonne aventure et les danseurs ; ces derniers étaient entraînés à cet art dès leur bas âge.

Les prêtres (kahumas) détenaient leur position par hérédité et avaient beaucoup d'influence, tant parce qu'ils étaient supposés être en communication avec les dieux, que par leur savoir en astronomie, et aussi en médecine. Les prêtres de rang inférieur étaient des sorciers.

Les Hawaiiens adoraient quatre dieux, dont le plus puissant était Kane, le créateur du monde. Ku était un dieu cruel qui se délectait dans les sacrifices humains. Lano, de rang quelque peu inférieur, contrôlait la pluie. En plus de ces dieux, toutes les forces de la nature étaient divinisées ; l'air, les rochers, les arbres, etc, devaient être révérés.

La plus puissante de ces divinités était Pelé, la déesse du feu. Dans le voisinage des volcans de l'Ile Hawaii on la craignait beaucoup, et il fallait l'apaiser constamment. Elle, ses soeurs et son frère vivaient dans le volcan ; le grondement des fournaises, et le crépitement des flammes, étaient la musique de

leur danse, et la houle de feu était la vague dans laquelle ils s'amusaient.

Il y avait des lutins amis et des méchants dans les bois; aussi des demi-dieux de toutes sortes. On ne pouvait accomplir aucun acte de la vie journalière sans invoquer une ou plusieurs de ces divinités. Ce sont toutes ces superstitions qui avaient donné naissance à la religion du Tabu, le système le plus compliqué qui ait jamais été connu. Il comportait des règles minutieuses qu'on ne pouvait enfreindre sans pêcher contre les dieux.

D'après cette loi, l'homme et la femme devaient manger dans des maisons séparées, et il était même interdit à cette dernière, sous peine de mort, d'entrer dans le réfectoire de l'homme. Elle ne pouvait non plus manger de bananes, de cocos, et de porc, les mets fins de cette époque.

Un homme du peuple ne pouvait pas traverser l'ombre d'un chef. Certaines nuits du mois étaient tabu, le roi se tenait enfermé dans le temple, qui était fermé à toute autre personne. Durant cette période, les femmes ne devaient pas embarquer dans des canots. A certaines périodes de tabu, on ne devait faire aucun bruit, ni allumer de feu. Les chiens étaient muselés, et les volailles attachées dans des calebasses. Durant quatre jours après la dédicace d'un temple, on ne pouvait pêcher, se baigner, broyer du poi, ni faire aucun travail.

Ce système était élaboré par les prêtres et sanctionné par les chefs. Les temples les plus importants étaient de construction compliquée renfermant une

idole. Au centre se tenait l'oracle dans un obélisque d'osier, agissant comme intermédiaire auprès des dieux. Durant la période de tabu, les rois et les prêtres se tenaient dans des maisons sacrées. Il y avait, sur les murs extérieurs, d'innombrables et horribles images, probablement pour effrayer ceux qui se seraient avisés d'en approcher. Chaque famille avait son idole privée, dont le pouvoir était très limité en comparaison de celui des idoles du temple. Les prières du rituel étaient, comme les chansons, transmises verbalement depuis un grand nombre de génération, et devaient être récitées avec exactitude pour être efficaces, tâche difficile à accomplir, car elles étaient très longues, et en langue ancienne pratiquement inintelligible au peuple. Il y avait encore une foule d'autres restrictions et de superstitions.

On faisait autrefois des sacrifices humains, mais seulement dans les cas les plus solennels, tel que la dédicace d'un temple, les funérailles d'un chef, ou le lancement d'un canot de guerre. La victime, mise à mort secrètement par le *Mu* ou exécuteur officiel, était généralement un prisonnier de guerre, ou un malheureux qui avait enfreint la loi du Tabu.

Autrefois, les Hawaiiens habitaient des maisonnettes de feuillages sans fenêtres qui consistaient en une charpente quelconque recouverte de feuilles de *ti*. On en voit encore, mais elles sont rares. Aujourd'hui les maisons sont construites de bois, bien closes et devant une petite vérandah. A l'intérieur c'est le mobilier primitif de tous les ménages canaques : des nattes et quelques calebasses, dans un coin une caisse

servant d'armoire; dans quelques chambres un lit, dans d'autres une chaise à bascule; la cuisine se fait dehors, sur un fourneau construit avec quelques briques C'est en somme le petit cottage des pionniers américains qui a remplacé, dans toutes les îles de l'archipel. l'ancienne hutte de feuillage.

Nos ancêtres n'avaient pas l'éclairage électrique, mais trouvaient le moyen de faire de la lumière en allumant des tranches de lard. Les Hawaiiens, eux, faisaient brûler dans des pierres creuses des noix appelées *kukui*. (on les appelle aujourd'hui noix chandelles).

Les anciens Hawaiiens se vêtaient d'un tissu fait de *kapa*, fabriqué par les femmes avec l'écorce de certains arbres. Ces vêtements étaient teints de diverses couleurs, et ornementés de fleurs, de plumes, etc...

La vie primitive des Hawaiiens est disparue pour toujours. Sous l'influence du grand voisin, les Etats-Unis, ce qu'on appelle la civilisation moderne, avec tous ses perfectionnements, a pénétré là, apportant aux indigènes un confortable d'existence qui leur était inconnu, mais leur imposant aussi des habitudes et des travaux qu'ils ne peuvent supporter. Partout cette civilisation est ennemie mortelle de l'indigène qui, victime de la loi du plus fort, disparaîtra sous peu pour faire place à l'envahisseur, la race blanche.

Les canaques ont cependant conservé leur simplicité de manières, et certaines coutumes sont encore enracinées dans leur nature. Ils ont un goût très prononcé pour les couleurs voyantes. Ils s'ornent souvent



KALAKAUA ROI DE HAWAII DE 1874 A 1891.



LILIUOKALANI, SA SŒUR, REINE DE 1891 A 1893, QUI FUT DÉTRONÉE PAR LA RÉVOLUTION.

de *leis*, colliers de fleurs ou de plumes. Les femmes s'habillent d'un *holoku*, sorte de robe de couleur rouge vif, bleu ou violet. On voit encore, surtout dans la campagne, les hommes assis devant leur maison broyant le *poi*, leur met national.

Le poi est fait d'une plante appelée taro qui croît dans l'eau comme le riz. La racine est bouillie jusqu'à ce qu'elle soit molle, puis on la broie en pâte, au moyen d'un pilon de pierre, il y est mêlé de l'eau et on laisse fermenter. Quand servi à table, il a la consistance de l'empois auquel il ressemble à s'y tromper : ce mets est très nutritif.

Aux jours de fêtes, il passe quelquefois des cavalcades d'écuyères, vêtues de *paus*, des lisières de drap de couleurs brillantes attachées aux jambes et flottant au vent jusqu'en arrière des chevaux.

Les pêcheurs se servent encore beaucoup de pirogues, sortes de canots faits de troncs d'arbres creusés.

Quand il meurt un chef, les lamentations d'autrefois se font encore entendre jour et nuit.

DECOUVERTE DES ILES HAWAII

Le Capitaine Cook découvrit les Iles en 1778, et leur donna le nom de Sandwich en l'honneur de son supérieur, le comte de Sandwich, alors premier lord de l'Amirauté Anglaise. [1] Toutefois, d'après des renseignements puisés dans les archives d'Espagne, il semble certain que le navigateur Juan Gaetano découvrit ces Iles dès l'année 1555. Plus tard, en 1743, 35 ans

[1] Ce nom est tombé en désuétude ; on ne parle plus maintenant que des Iles Hawaii.

avant la découverte du Capitaine Cook, un vaisseau de Manille fut capturé par Lord Anson dans les eaux du Pacifique. On y trouva une carte sur laquelle certaines îles avaient été marquées à la main, de date récente, et dont la latitude et la longitude correspondaient aux Iles Sandwich. Il est plausible de supposer que le Capitaine Cook, ayant vu cette carte, conçut l'idée d'aller à leur découverte. Cook atterrit en 1778 sur l'Ile Kauai. A son arrivée avec ses deux bateaux, les indigènes furent fort étonnés et ne surent que penser de ces nouveaux venus. Leur première impression fut que Cook était la réincarnation de leur dieu Lano, et que l'équipage était composé d'êtres surnaturels. Des messagers furent dépêchés en canots pour annoncer la nouvelle aux chefs des autres îles, et voici en quels termes ils transmirent leur message:

Des hommes nouveaux sont arrivés sur notre île, ils sont blancs, ils ont la peau tombante et pleine de plis; (ils prenaient leurs habits pour leur peau) ils ont la tête de forme étrange; (ils confondaient leurs coiffures avec leur tête) il leur sort de la fumée par la bouche; (leurs pipes) ils ont des ouvertures dans les côtés du corps dans lesquelles ils plongent leurs mains et en sortent du fer, des graines et autres trésors; leur langage est inintelligible.

La croyance des indigènes que Cook était un dieu leur inspira de la crainte, et ce fut avec beaucoup de respect qu'on l'accueillit dans les Iles: on lui offrit des présents. Malheureusement, lui et son équipage abusèrent de ces gens de façon déplorable, à tel point que leurs dispositions bienveillantes se changèrent en un

sentiment de vive hostilité. Il s'en suivit des combats répétés dans lesquels plusieurs indigènes furent tués. Cette hostilité fit définitivement entrer les Hawaiiens dans le sentier de la guerre, et au cours d'une bataille le Capitaine Cook fut tué, son corps dépécé et ses chairs brûlées. Le 15 mars 1779, les bateaux repartirent des Iles, et aucun autre navire n'apparut dans ces eaux jusqu'en 1786, quand le "La Perouse" toucha l'Ile de Maui. Après cette date, il y eut de fréquentes visites faites par des bateaux, notamment celui de Vancouver.

Pendant les quarante années qui suivirent la découverte des Iles, des commerçants de tout poil eurent de fréquentes relations avec les Hawaiiens, mais ils laissèrent dans leur esprit une triste impression de leur valeur morale; tous venaient dans un but de lucre. Ces gens sans scrupule exploitaient l'ignorance des indigènes et leur donnaient l'exemple d'une grande dépravation. Ils leur vendirent des liqueurs enivrantes qui firent des ravages épouvantables, tant parmi les chefs que parmi le peuple. D'autres explorateurs cependant laissèrent une meilleure impression, tel Vancouver, qui fit sa première visite en 1792. Vancouver était envoyé par le gouvernement britannique, et fit trois voyages aux Iles Sandwich, il fut toujours considéré comme un ami et bienfaiteur des Hawaiiens. Il refusa de leur vendre des armes à feu, il leur donna souvent de bons conseils. C'est à son instigation qu'en 1704 il fut décidé, par un conseil des chefs, de mettre les Iles sous la protection du drapeau britannique.

FONDATION DE LA MONARCHIE

Pendant les générations qui précédèrent l'avènement de Kamehameha I, de nombreux chefs gouvernaient les Iles, chacun en avait une part. Il y avait même plusieurs chefs sur une même ile, les guerres étaient continuelles; on s'entre-tuait à qui mieux mieux.

Kamehameha I fit une guerre de conquête et réussit à dominer pratiquement toutes les Iles. Il usa de diplomatie pour consolider son gouvernement, ce qu'il fit en 1795, après la conquête de l'Ile Oahu. Il développa l'agriculture, il réprima les crimes avec une si grande sévérité qu'ils devinrent rares. Il fit des efforts pour s'assurer de la coopération des étrangers, et fut heureux dans le choix de ses conseillers. Sa force consistait surtout dans sa sagacité, et on le considère à bon titre comme le plus grand des Hawaiiens, et dans des conditions semblables, il aurait été un grand homme dans n'importe quel pays.

Une fois les conditions intérieures des Iles établies, le commerce se fit sur une plus grande échelle, durant le premier quart du 19ième siècle, on fit un commerce considérable de bois de Santal.

Immédiatement après la mort de Kamehameha I, (surnommé le Grand) la religion du tabu fut abolie, la majorité du peuple n'y croyant plus; on brûla les idoles. Il resta toutefois encore un fonds de superstition qui, pendant plusieurs générations, exerça une influence considérable sur la vie du peuple.

En 1819, les Iles Hawaii étaient sans aucune religion, ce qui rendit la tâche des missionnaires d'autant

plus facile quand ils vinrent un an plus tard. L'arrivée de ces derniers marqua le commencement de la civilisation des Iles. Ils se mirent de suite à étudier la langue du pays, ils établirent les règles qui permirent de l'écrire, et à cette fin ils importèrent des presses. Ils se livrèrent au soin des malades, et enseignèrent au peuple les règles les plus élémentaires de l'hygiène; ils devinrent les aviseurs des chefs sur presque toutes les questions, et remplirent ce devoir avec impartialité.

Après la mort de Kamehameha le Grand, sa femme gouverna à titre de reine régente. Le roi Kamehameha II fut un dissipé et mourut jeune. Kamehameha III lui succéda, son règne dura de 1824 à 1854, et fut, dans son ensemble, une période de prospérité. L'instruction devint générale, des lois furent édictées, les difficultés concernant la pratique de la religion catholique furent réglées de façon satisfaisante par un édit de tolérance générale. Jusque là on avait persécuté les catholiques comme des rebelles au pouvoir établi, et le roi refusait d'admettre les prêtres dans son royaume.

Enfin, le roi dota son pays d'une constitution qui le mit au rang des nations civilisées. Ce fut aussi sous son règne que l'indépendance des Iles Hawaii fut reconnue par l'Angleterre, la France et les Etats-Unis. Les différents départements du gouvernement furent organisés, tels l'exécutif, la législature, et la magistrature, et c'est cette forme de gouvernement qui fonctionna jusqu'à la fin de la monarchie, en 1893.

Le commerce devint florissant. Durant le règne

de Kamehameha IV, (1854-1863) on bâtit un hôpital à Honolulu; un évêque anglican fut envoyé d'Angleterre, le port fut agrandi, et plusieurs améliorations importantes furent opérées. Ce roi mourut à l'âge de 29 ans, après avoir régné neuf ans. Son frère aîné lui succéda sous le nom de Kamehameha V. Ses principales oeuvres furent l'établissement d'une commission d'instruction publique, la fondation d'une léproserie sur l'Ile Molokai, et un bureau d'immigration. La mort de ce roi mit fin à cette dynastie et à la royauté héréditaire. Ce fut le suffrage populaire qui élut le prince Guillaume Luhamo: ce dernier mourut un an après. En 1874, son successeur fut aussi élu par les représentants du peuple, et le choix tomba sur David Kalakaua. Le règne de ce roi fut une série ininterrompue d'actes de corruption de toute nature et d'abus de pouvoirs. Son élection au trône par les ministres avait été elle-même le résultat de manoeuvres frauduleuses. Quand les ministres faisaient quelque opposition à la réalisation de ses plans, il les renvoyait et nommait de ses créatures à leur place.

L'élection générale de 1886 fut volée de haute main au moyen de la corruption déchaînée par le roi lui-même en personne, et par l'entremise de ses agents, la plupart des comtés furent remportés par des Hawaiiens détenant des charges publiques. Il n'y eut que dix députés du parti de la réforme.

A la session suivante on fit passer un bill autorisant la vente de l'opium, moyennant licence, pour quatre ans, au prix de $30.000.00 par an; l'opinion

prévalut que le roi avait reçu un pot-de-vin en cette affaire.

Ce dernier se mit en tête de restaurer l'autorité royale, et de redonner à son gouvernement la forme autocratique des anciens jours, mais il n'avait pas compté avec la décroissance rapide des indigènes, et par ailleurs, l'augmentation encore plus rapide de la population étrangère. Cette tentative rencontra une vive opposition et échoua. Le roi fut obligé de sanctionner une constitution encore plus libérale que celle qui était alors en vigueur. (1887) En vertu de la nouvelle constitution, le cabinet devenait directement responsable à la Législature.

Cette réforme que les partisans du roi combattirent de toutes leurs forces, provoqua deux ans plus tard une insurrection qui fut réprimée. Kalakaua mourut à San Francisco en janvier 1891 et ses restes furent ramenés à Honolulu sur un croiseur américain. Sa soeur Liliuokalani, qu'il avait désignée pour lui succéder, fut immédiatement proclamée reine.

AVENEMENT DE LILIUOKALANI
REVOLUTION — CHUTE DU TRONE

Liliuokalani fut, encore plus que son frère, désireuse de rétablir le pouvoir autocratique de la monarchie. Elle trouva pour la seconder des conseillers sans scrupule qui recherchaient leur propre avancement.

La session de 1892 fut prolongée durant huit mois, par suite de luttes persistantes entre les deux partis en opposition, pendant lesquels quatre cabinets

se succédèrent. Au cours de la dernière semaine de la session, on passa un bill autorisant l'établissement d'une loterie et un acte licenciant la vente de l'opium. Un nouveau cabinet fut formé en janvier 1893, deux jours avant la prorogation de la Législature.

La reine fit préparer privément une nouvelle constitution qui supprimait les restrictions imposées au pouvoir de la couronne, en même temps que les garanties de l'indépendance de la Cour Suprême, et plusieurs autres changements auxquels ses ministres refusèrent de souscrire. Depuis son avènement au trône, elle avait, parait-il, maintes fois entravé le fonctionnement du gouvernement constitutionnel, comme l'avait fait son frère et prédécesseur.

Il est à propos d'ouvrir ici une parenthèse.

Dans un mémoire écrit par la reine, à la suite de la chûte de son trône ,elle donne sa version des événements qui se succédèrent pendant cette époque troublée. Pour ce qui est de la nouvelle constitution, elle déclare que la chose lui avait d'abord été proposée par ses aviseurs, entr'autres MM. C. B. Wilson, S. Nowlein et William White, puis qu'elle en consulta plusieurs autres sur l'opportunité d'un tel changement. Avant que rien de définitif ne fût fait, les élections de 1892 eurent lieu; c'est à ce moment qu'une pétition fut signée par 6,500 électeurs sur 9,500 qui avaient droit de vote, et lui fut présentée. Des gens préparèrent un projet, et M. Wilson le lui présenta, mais elle leur dit de garder ce document qu'elle leur demanderait peut-être plus tard. pour le moment elle ne désirait pas

faire connaître son intention. Dans cette constitution, le droit de vote était réservé aux citoyens naturalisés. La reine dit avec beaucoup de bon sens que ce n'est que ce qui se fait dans tous les pays civilisés, où aucun citoyen n'a droit de vote s'il est d'allégeance étrangère.

Quand on apprit que la reine insistait pour faire voter une nouvelle constitution, les principaux citoyens jugèrent qu'il fallait prendre une action décisive. Une assemblée fut convoquée dans le bureau d'un nommé W. O. Smith, et après délibération on forma ce qui fut appelé un comité de sûreté. Dès la première assemblée l'acte projeté de la reine fut jugé révolutionnaire, et l'organisation des droits du peuple fut proclamée. On décida de réorganiser les compagnies de volontaires qui avaient été licenciées en 1890, et de se procurer des armes.

La reine et ses partisans s'organisèrent pareillement: tous les hommes disponibles furent mobilisés. Des deux côtés on s'adressa au ministre américain Stevens pour savoir s'il leur permettrait de requérir les services des soldats du croiseur "Boston" qui était dans le port de Honolulu; M. Stevens les assura qu'il protégerait la vie et la propriété des citoyens, mais qu'il ne pouvait prendre parti ni pour l'une ni pour l'autre des deux factions en présence. On verra plus loin par le rapport du Col. Blount, que cette attitude du ministre Stevens n'était qu'une manoeuvre, puisqu'il y est démontré qu'il avait promis son appui au parti de la révolution. Dans ses mémoires, la reine Liliuokalani déclare aussi qu'il y a de

nombreuses preuves établissant que dans ses rapports officiels à son gouvernement, il exprime souvent l'opinion que ce serait un grand avantage d'abolir la monarchie, et de mettre les domaines de la couronne sous le contrôle des Etats-Unis.

Des assemblées furent convoquées de part et d'autre, et des discours violents furent prononcés ; le public en général était surexcité.

Quand la reine se rendit compte que cette agitation mettait son trône en danger, elle changea de tactique. Elle fit publier une déclaration signée par ses ministres, à l'effet qu'elle avait décidé de ne faire aucun changement fondamental à la constitution existante. Elle envoya son Maréchal informer le Comité de Sûreté de la chose, mais ils ne voulurent rien entendre, ayant perdu confiance en elle, et trouvant qu'elle ne donnait aucune garantie qu'une tentative semblable ne serait pas faite plus tard ; ils préférèrent en finir de suite.

Entre temps, le ministre Américain prétextant une émeute possible qui pût mettre la vie et la propriété des citoyens en danger, donna ordre de débarquer les troupes du croiseur *Boston,* mais ni l'une ni l'autre des deux factions n'en vinrent aux mains.

Finalement, le Comité de Sûreté établit un gouvernement provisoire, le 17 janvier 1893 ; et nomma Sanford B. Dole, président. Tous les membres se rendirent à l'édifice du parlement pour en prendre possession, et ne rencontrèrent aucune difficulté car il n'était pas gardé. M. H. E. Cooper s'avança à l'entrée principale et lut une proclamation au public. Il

eut à peine fini que des bataillons de volontaires arrivèrent et furent placés aux points stratégiques.

Le Cabinet de la reine informa aussitôt le ministre américain Stevens, que l'on s'était emparé du palais royal, et qu'on avait proclamé un gouvernement provisoire et décidé de déposer la reine. Il lui demanda s'il avait reconnu ce gouvernement, et si non, de vouloir bien lui fournir protection pour maintenir la paix. Le ministre répondit qu'il avait reconnu le gouvernement provisoire.

La reine voyant la partie perdue décida de capituler, et abdiqua sous protêt, référant le litige au gouvernement des Etats-Unis et demandant d'être remise en possession de son trône après examen des faits. Elle se retira à sa résidence connue sous le nom de Place Washington, le 18 janvier: tous ces changements s'étaient opérés en quatre jours et sans effusion de sang.

Le gouvernement provisoire envoya cinq délégués à Washington pour demander au Président l'annexion des Iles aux Etats-Unis; cette délégation se composait de MM. L. A. Thurston, W. C. Willis, W. R. Castle, J. Marsden et C. L. Carter. Tous partirent sur le vapeur spécial *Claudine* le 19 janvier 1893.

Le 31 janvier le ministre américain Stevens lança une proclamation par laquelle il assuma, au nom du gouvernement des Etats-Unis, la protection de la vie et des propriétés des citoyens américains, sans toutefois intervenir dans les affaires du gouvernement provisoire. Des soldats du croiseur *Boston* furent

postés devant le palais royal et le drapeau américain hissé sur l'édifice.

A Washington, les délégués furent présentés au président Harrison le 11 février. Un traité fut préparé et signé par les deux parties le 14 du même mois. Entr'autres stipulations, il pourvoyait au paiement par les Etats-Unis d'une rente annuelle de $20,000 à la reine, et pour sa vie durant, et d'une somme globale de $150,000.00, une fois pour toute, à sa nièce, la princesse Kaiulani, héritière présomptive du trône. Ce traité fut envoyé au Sénat pour être discuté et ratifié. Toutefois, comme le parlement touchait à son terme, on n'eut pas le temps de le faire.

De son côté, la reine déposée avait écrit au président Harrison lui demandant de ne pas prendre action avant qu'elle n'eût été entendue. Le 2 février elle délégua deux commissaires ayant plein pouvoir de traiter en son nom avec le gouvernement américain, pour la restauration du trône, ou à défaut de cela, obtenir une indemnité pour elle et sa nièce. Ces délégués étaient Paul Neumann et le prince David Kamananakoa, tous deux accompagnés de M. E. C. MacFarlane, l'un de ses plus habiles adhérents. Dans l'intervalle, M. Grover Cleveland avait été élu président des Etats-Unis. M. Neumann lui transmit une lettre de la reine lui exposant les faits, auxquels il ajouta ses commentaires touchant la révolution. Il déclara que jamais le gouvernement provisoire n'aurait été établi sans l'appui du ministre Stevens et des forces du croiseur *Boston*.

M. Cleveland fut installé le 4 mars 1893. Le 9

le Sénat s'assembla et le Président envoya un message remettant à plus tard la discussion du traité de Hawaii. Le secrétaire d'état Gresham informa le commissaire Thurston, l'un des délégués du gouvernement provisoire de Hawaii, qu'on n'avait pas eu le temps d'étudier cette question suffisamment.

MISSION DU COL. BLOUNT

Le Président délégua le colonel James H. Blount pour faire une enquête minutieuse, avec instruction de consulter le ministre Stevens de Honolulu, qui pouvait lui être d'une grande assistance.

M. Blount arriva à Honolulu le 29 mars. Il commença par faire descendre le drapeau américain qui flottait sur les édifices publics et renvoya les soldats du *Boston* sur leur bateau. Il se mit ensuite en frais de recueillir des renseignements. Entre temps, il y eut beaucoup de pourparlers et d'incidents. Il appert que le parti des royalistes trama plus d'un complot. Ainsi, le 21 juin, trois individus furent arrêtés sous l'accusation d'avoir fabriqué des bombes qui furent cachées dans la maison de la reine, et apparemment à sa connaissance, on ne put cependant recueillir assez de preuves pour condamner les accusés. Toutefois, le gouvernement prit des mesures de précautions en augmentant le nombre des volontaires. On créa une réserve de 700 hommes, il fut suggéré de bannir la reine du pays, mais on n'en fit rien.

Après quatre mois de travail, le Colonel Blount fit son rapport au Président; les conclusions sont les suivantes:

Le 18 février 1874, David Kalakaua fut procla-

mé roi par la législature, on avait eu à choisir entre lui et la reine douairière Emma. Le cabinet et le parti américain usèrent de toute leur influence en faveur de Kalakaua, pendant que les anglais favorisèrent la reine Emma qui passait pour être dévouée à leurs intérêts. Malgré qu'on n'eût pas une haute idée du caractère de Kalakaua, le parti américain craignait que si la reine douairière Emma était élue, il n'y aurait plus d'espoir de négocier un traité de réciprocité avec les Etats-Unis. Aussi, dès 1875, un an après l'élection du roi Kalakaua, le traité de réciprocité fut passé, il comportait l'entrée en franchise de plusieurs articles, notamment le sucre et ses sous-produits. Il en résulta une augmentation désordonnée de la richesse, un nouveau système de travail, l'importation de travailleurs asiatiques, un profond malaise entre les indigènes et les blancs, l'appauvrissement des premiers et l'enrichissement des derniers.

En 1845, grâce à l'influence des blancs, les terres furent distribuées entre la couronne, le gouvernement, les chefs et le peuple, de façon à ne laisser à ce dernier qu'une part insignifiante. (27,000 acres) Avant 1876, les rois étaient pratiquement contrôlés par des hommes comme le Dr. Judd, M. Wyllie, et autres blancs détenant des positions dans leurs cabinets.

De 1820 à 1866, des missionnaires de différentes nationalités, surtout des américains, animés d'un profond désintéressement, vinrent aux Iles et consacrèrent leur vie à la civilisation des indigènes. Plus tard les descendants de ces hommes dévoués tournèrent leurs yeux sur les choses temporelles. Le Révérend Mission-

naire disparut, et à sa place on vit venir l'anglo-saxon dans la personne de son fils, ambitieux de s'enrichir et de continuer le contrôle que son père avait sur les indigènes: de là le nom satyrique de *Missionnaire* qui lui fut donné par les indigènes. D'autres étrangers vinrent aux pays, surtout des anglais, des américains et des allemands. Ces gens, règle générale n'étaient pas naturalisés, des intérêts communs les rendirent réciproquement sympathique. Sous l'autorité de la constitution de 1852, la législature se composait de deux groupes, l'un élu par le peuple, et l'autre choisi par le roi, la qualification foncière n'était pas exigée. En 1864, une nouvelle constitution fut proclamée par le roi et sanctionnée par un cabinet composé de blancs. Cette constitution restreignait le droit de suffrage et réunissait en un seul corps les représentants du peuple et les nobles; le but était de donner plus de pouvoir au roi au détriment du peuple. Antérieurement à l'adoption de la constitution de 1887, les ministres étaient nommés par le roi et révoqués à son bon plaisir, mais jusqu'à l'avènement de Kalakaua, il était rare qu'un roi changeât son cabinet, les ministres restaient longtemps en office. Sous Kalakaua ce fut différent, il y eut plus de treize cabinets durant son règne; ce fut un régime de corruption sans exemple qui amena la révolution de 1887. Cette corruption aurait pu être évitée par une meilleure législation qui aurait été aussi une garantie pour l'avenir.

Le but avoué des blancs était de restreindre le pouvoir des indigènes qui, disaient-ils, ne pouvaient conduire un gouvernement. Par la constitution de

1887, les blancs se trouvèrent à avoir les trois quarts des votes pour les nobles, et le peuple un quart.

De 1878 à 1886, le gouvernement fit venir 10,000 étrangers de Madère et des Açores pour travailler dans les plantations, la plupart ignorants, aucun d'eux naturalisé. On leur permit cependant de voter sur prestation d'un serment par lequel ils s'engageaient à respecter la constitution de 1887, tout en restant sujets étrangers. Ceci était un admirable instrument entre les mains des blancs pour contrôler le pouvoir. Aussi, aux élections, ces ignorants étaient conduits au poil par les contremaîtres qui les faisaient voter comme ils voulaient; ceci était fait, dit le juge en chef Judd, pour contre-balancer le vote des indigènes, chose admise du reste par tout le monde.

C'est aussi grâce à la constitution de 1887 qu'un grand nombre d'anglais, d'américains et d'allemands non naturalisés purent voter. Selon cette constitution le roi n'avait plus le droit de révoquer son cabinet autrement que par un vote de non confiance de la législature, qui elle, était composée d'étrangers pas même naturalisés. Le droit de nommer les nobles était enlevé au roi, non pas pour le donner au peuple, mais à une classe de gens riches qui n'étaient pas même sujets du royaume. Le pouvoir de révoquer ses ministres lui était pareillement enlevé et ce changement devait bénéficier à un corps composé d'étrangers: tout cela fut fait sans que le peuple n'eût été consulté.

Avant l'insurrection de 1887, une ligue secrète avait fait venir des armes de San Francisco et les avait distribuées parmi ses membres. Lors de la pre-





En haut : ÉCUYÈRES REVÊTUES DE LEURS "PAUS"

(Voir page 15)

En bas : REPAS FAMILIAL DEVANT UNE HUTTE

(Voir page 1[illegible])

mière élection qui eut lieu sous l'autorité de la constitution de 1887, la population étrangère, reconnue pour être hostile au peuple et à la couronne, était armée. Cette élection fut appelée celle des réformes de la législature. Dès ce moment, le peuple se divise en deux factions: les étrangers et les naturels; ce sentiment repose sur le fait que ce sont des étrangers au pays qui veulent contrôler les affaires publiques. Des navires de guerre étrangers sont dans le port, pour la protection des sujets respectifs de leur pays, tout cela tient les indigènes dans un état de crainte qui les empêche de se servir de leurs forces physiques.

Le rapport du Col. Blount passe en revue les causes diverses de l'insurrection de 1887, et les luttes qui eurent lieu entre les deux partis durant la période de 1887 à 1892 pour s'emparer du contrôle des affaires. Il déclare que le mécontentement créé par l'insuccès des réformistes fut l'origine des troubles qui amenèrent la révolution de 1893. Il énumère les diverses phases du mouvement lancé par eux pour détrôner la reine, les assemblées auxquelles il donna lieu, les entrevues avec cette dernière et ses aviseurs, etc.... puis il résume comme suit:

"La question la plus importante était de trouver le moyen de faire intervenir les forces des Etats-Unis.

Un Comité de Sûreté avait été formé. Il fit part de ses plans au ministre Stevens et s'entendit avec lui pour le débarquement des troupes. Il fut convenu qu'aussitôt que les révolutionnaires se seraient emparés du Palais Législatif, et qu'ils auraient proclamé un nouveau gouvernement, lui-même reconnaî-

trait ce gouvernement. Comme ces derniers craignaient d'être arrêtés et punis, il promit de les protéger. Cet arrangement avait été fait au cours de fréquentes entrevues et consultations.

Les révolutionnaires n'avaient que quelques armes et aucun soldat entraîné au service militaire. Ils n'avaient aucune intention de se battre et n'auraient sûrement pas entrepris ce mouvement sans la promesse de M. Stevens de les protéger contre les dangers qu'ils encouraient. Sans cette promesse, leurs assemblées n'auraient pas eu lieu. On n'aurait pas demandé l'aide des troupes américaines. Sans ces troupes on n'aurait pris aucune mesure en vue de l'organisation d'un nouveau gouvernement. Le ministre américain et les chefs révolutionnaires avaient décidé d'annexer les Iles aux Etats-Unis, et s'étaient entendus sur le rôle que chacun devait jouer jusqu'à ce que leur but fût atteint.

Pourquoi M. Stevens fit-il placer les troupes en face du Palais Législatif, qui n'était aucunement un point stratégique, et qu'il n'y avait là aucun soldat du gouvernement royal. Pourquoi aussi avoir choisi cet endroit pour y lire la proclamation au public. Plus que cela: Avant qu'il ne fût fait à la reine ou à ses officiers aucune demande de reddition, le ministre américain avait déjà reconnu le gouvernement et était prêt à le supporter.

Si on examine la nationalité de chacun des chefs révolutionnaires, on constate que la plupart sont d'allégeance étrangère, et que les citoyens américains pour qui protection est demandée, sont les fauteurs mêmes

de la révolution et conséquemment n'ont aucun droit à cette protection."

On réussit à détrôner la reine, tel que relaté plus haut, on forme une ligue d'annexion, on fait circuler une pétition qui se couvre de 5,500 signatures, pour la plupart de portugais non naturalisés ou d'illettrés. Le Colonel Blount est d'opinion que les indigènes sont en grosse majorité contre le mouvement et en faveur de la reine.

Le motif principal de cette révolution et des démarches faites pour l'annexion était vraisemblablement l'intérêt, et dans l'occurence celui des planteurs. Les lois favorisaient l'importation de travailleurs étrangers, et donnaient aux employeurs des pouvoirs assez étendus sur ces gens. De plus, les planteurs avaient toujours en vue de faire disparaître les droits sur les produits de la ferme qui étaient expédiés aux Etats-Unis, et l'annexion leur paraissait le plus sûr moyen d'arriver à leur but. Le parti des blancs espérait aussi restreindre le droit de suffrage, de façon à contrôler le gouvernement des Iles.

Le délégué Blount revint à Washington le 8 août. Son rapport resta secret jusqu'au milieu de novembre.

Un nouveau délégué fut nommé par le président Cleveland pour aller à Honolulu: ce fut M. S. Willis. Dans les instructions que le secrétaire d'état Gresham lui donne de la part du Président, il est fait une revue des faits tirés du rapport Blount, il est dit entre autre chose: "Après examen attentif du rapport de M. Blount, le Président est d'opinion que le mouvement contre la reine, s'il n'a pas été fait à l'instigation du

représentant de notre gouvernement à Honolulu, a été encouragé par lui en promettant d'avance de l'appuyer à l'aide des forces navales, puis en reconnaissant officiellement le gouvernement provisoire, alors que sans cet appui il n'aurait pu se maintenir; et que, du reste, le gouvernement royal aurait pu maintenir son autorité contre des forces autres que celles des Etats-Unis. Vous voudrez donc, en arrivant, offrir à la reine les regrets sincères du Président de ce que la conduite de notre représentant ait amené la chûte de son trône, et de son intention de réparer le tort causé. Vous voudrez bien aussi l'informer que, pour le cas où son autorité royale lui serait rendue, le Président désire qu'elle accorde complète amnistie à tous ceux qui ont pris part à la révolution."

Le délégué Willis se rendit à Honolulu. Il communiqua d'abord avec la reine et lui fit part de la mission dont le président Cleveland l'avait chargé. La reine refusa d'accorder l'amnistie demandée. Elle exigea même la tête de ses ennemis et la confiscation de leurs biens, alléguant qu'il n'y aurait jamais de paix tant que ces gens seraient dans le pays.

Dans l'intervalle, par suite d'une indiscrétion, les journaux rendirent publiques les démarches qui se faisaient à Honolulu, et les attaques contre le président Cleveland devinrent de plus en plus violentes au Congrès et dans la presse. Les deux chambres demandèrent des informations complètes au sujet des affaires de Hawaii.

Le Président, se rendant compte qu'il ne pourrait

pas négocier plus longtemps en secret, envoya un message au Congrès lui exposant les faits.

Jusqu'à présent, dit ce message, la reine n'a pas acquiescé à mes conditions. L'échec que mes plans ont rencontré m'a empêché de les soumettre au gouvernement provisoire. De plus, les exagérations du public sur la situation et les sentiments de notre peuple ont rendu notre médiation difficile. Je vous remets toutes les pièces se rattachant à cette question, et je vous promets mon appui pour un règlement honorable de ces difficultés.

A Honolulu on fut dans une anxiété indescriptible en attendant la décision du Congrès. On craignait une action militaire pour restaurer le trône, et on se préparait à la résistance.

Les entrevues du délégué Willis avec la reine et ses aviseurs continuèrent, mais sans succès, cette dernière refusant obtinément d'accorder l'amnistie. Il fut décidé de faire rapport au Congrès des Etats-Unis. Le vapeur *Corwin* allait partir, quand M. J. O. Carter, l'un des plus fidèles amis de la reine, eut une dernière entrevue avec elle, au cours de laquelle elle consentit à signer une acceptation sans réserve des conditions imposées.

Le délégué Willis convoqua de suite le Président et l'Exécutif du gouvernement provisoire. Il leur transmit de la part du président Cleveland l'offre de sa médiation en vue de la restauration de la monarchie, et leur demanda s'ils acceptaient cette proposition. Le président Dole fut chargé de répondre dans la négative et le fit dans les termes suivants :

"Bien que nous acceptions la décision du président

Cleveland refusant de considérer l'annexion comme conclusion finale de la présente administration, nous ne lui reconnaissons pas le droit d'intervenir dans nos affaires intérieures. Ce droit ne peut être conféré que par un acte de notre gouvernement, ou acquis par conquête.

M. Cleveland s'appuie sur le rapport du Col. Blount pour juger notre conduite. Cette enquête fut conduite de façon très irrégulière. M. Blount interrogea ses témoins secrètement, ne leur permettant pas d'ajouter à leurs réponses des explications pouvant compléter leur témoignage. Personne n'était là pour les transquestionner. Est-il déraisonnable de présumer que ces témoins, soumis à l'interrogatoire d'un avocat astucieux, furent entraînés à dire des choses qui n'étaient que la moitié de la vérité, et même prises isolément, devenaient effectivement des faussetés.

M. Blount vint ici comme un étranger, son temps fut complètement employé à interroger des témoins de la manière susdite, et à recueillir des statistiques. Il s'abstint de communiquer avec les partisans du gouvernement provisoire. Un examen de son rapport démontre que sur quatre-vingts témoins qu'il fit comparaître, soixante étaient des royalistes. Il n'appela que deux membres sur treize du comité de sûreté, et en résumé, quelques-uns seulement des nombreux personnages supportant le gouvernement provisoire, et qui furent témoins des événements; tous honorables et parfaitement qualifiés pour lui fournir des renseignements précieux, pendant que la plupart des royalistes interrogés étaient des gens sans responsabilité.

M. Blount séjourna ici quelques mois seulement, et n'eût pas de relations sociales assez fréquentes avec notre population pour lui permettre de recueillir des impressions et des opinions qui auraient pu le guider dans la conduite de son enquête.

Un étranger ne peut être familier avec les conditions historiques du pays, la vie intime de ses habitants, les courants sociaux, les sentiments de race, les coutumes et les traditions qui forment l'atmosphère politique. Nous, qui avons grandi en ce pays, nous avons conscience de la difficulté de maintenir un gouvernement stable avec cinq races différentes, etc..."

M. Dole fait ensuite le procès de la monarchie qu'il qualifie de rétrograde et de corrompue, donnant en exemple plusieurs actes du régime Kalakaua, et de celui de la reine détrônée.

Le 12 janvier 1894, M. Willis reçut instruction du président des Etats-Unis de revenir à Washington. A Honolulu on apprit seulement un mois plus tard que la reine avait demandé obtinément la tête de ceux qui étaient responsables de la révolution. Cette nouvelle provoqua une vive indignation et lui valut des malédictions qu'on lui prodigua libéralement. On comprit difficilement aussi que le président Cleveland eût mis tant d'insistance à remettre sur le trône une telle reine dont il avait pu apprécier la mentalité au cours des négociations.

Le Sénat de Washington nomma un comité qu'il chargea d'étudier cette question à fond, afin de constater si le gouvernement américain avait commis quelque action dérogatoire à l'honneur de la nation, par

ses représentants, au cours de ses relations avec Hawaii. Ce comité fit un long rapport dont voici les points intéressants :

COMITE DU SENAT

Il pose d'abord en principe que Hawaii est un territoire destiné à faire tôt ou tard partie de la république américaine. Il lui applique donc la doctrine Monroe, à savoir, que le gouvernement des Etats-Unis ne reconnait pas le droit à un gouvernement étranger d'acquérir dans les Iles Hawaii des intérêts ou d'y exercer un contrôle quelconque qui soit préjudiciable aux intérêts du peuple américain. Ce principe constitue un état de suzeraineté sur Hawaii. Cette attitude des deux gouvernements confère à Hawaii le droit de demander aux Etats-Unis la considération à laquelle tout état a droit, et dans l'espèce, celui de se débarrasser d'un odieux régime anti-républicain qui nie au peuple le droit de se gouverner et lui impose à la place l'autorité d'un monarque inamovible. Il en vient ensuite aux faits.

Le Ministre Stevens partit le 4 janvier sur le vapeur *Boston* pour une croisière dans les eaux de l'Ile Hawaii. A son retour à Honolulu, il trouva la ville dans un état de trouble inquiétant pour la vie des citoyens américains. Le gouvernement se trouvait paralysé par la tentative de la reine d'abolir la constitution de 1887. Cet état de chose le rendait impuissant à protéger les sujets américains. Il n'avait pas non plus la force nécessaire pour empêcher une invasion de troupes étrangères, n'ayant alors qu'une force cons-

tabulaire insignifiante. Son autorité n'était plus respectée par le peuple, et il n'y avait aucune force apparente pour faire face à l'opposition de ce dernier.

La révocation par la reine de la constitution de 1887, à laquelle elle avait juré obéissance et appui, équivalait à son abdication, et le pays demeurait sans protection jusqu'à la création d'un autre gouvernement. Cet évènement arrivait deux jours avant le débarquement des troupes du vapeur *Boston*.

Lorsque Kalakaua fut élu roi le gouvernement fut infecté de la plus honteuse corruption. Au moment de l'élection de Liliuokalani, la monarchie n'était plus qu'une carcasse incapable de résister à la moindre attaque. Elle ne se tenait debout que par la tolérance bénévole des blancs qui détenaient $50,000,000. des propriétés d'Hawaii.

La reine et ses partisans avaient décidé de détruire la constitution et les droits du peuple. Quand ce dernier fut mis dans l'obligation de se défendre la monarchie disparut. Il suffit de l'action déterminée du parti des "Missionnaires" pour la faire crouler, et cette action fut prise avant le débarquement des troupes du vapeur *Boston*.

Lors du débarquement de ces troupes, aucune démonstration hostile ne fut faite. En passant devant le palais, la reine apparut sur son balcon, et les soldats lui présentèrent les armes. L'attitude de cette dernière était celle de l'impuissance dans laquelle son isolement l'avait mise. Dans ces conditions Hawaii était sans loi. Les citoyens n'étaient pas justiciables de l'autorité et étaient traités par la reine comme si le

pays eut été en état de guerre. Un constable fut tué dans la rue et aucune action ne fut prise pour arrêter et punir le coupable.

Le but principal de la reine en révoquant la constitution de 1887 était de défranchiser les blancs, confisquer leurs biens et les mettre à mort si besoin y était.

Le comité passe en revue l'oeuvre d'évangélisation des missionnaires et se demande si on devait la laisser mettre en péril et retourner au paganisme. Il étudie aussi le côté légal de la position prise par le gouvernement américain, il énumère plusieurs précédents créés tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger; il profite des points faibles de la procédure du parti royal; il est d'avis que le débarquement des troupes du navire de guerre *Boston* était légitimé par les circonstances, que son but était de protéger la vie et les propriétés des citoyens américains. Il termine son rapport comme suit:

1o La nomination de M. Blount comme commissaire enquêteur à Hawaii était inconstitutionnelle parce qu'elle avait été faite sans l'autorisation du Sénat.

2o Les ordres du département de l'Exécutif mettant les forces navales stationnées dans le port de Honolulu sous le commandement de M. James Blount étaient illégaux.

3o L'ordre de M. Blount à l'amiral Skerrett d'amener le pavillon américain, et de renvoyer les marins sur leur bateau était sans autorité légale. La tentative de restaurer la royauté quand un gouvernement avait été établi par suite de la révolution, était

un acte contraire aux principes du droit international et n'était pas justifiée.

La légitimité de la révolution, l'établissement d'un gouvernement provisoire, et le droit à ce gouvernement d'exister avaient été reconnus par le président Harrison, du fait que son administration avait pris en considération un traité d'annexion et qu'il avait établi des relations diplomatiques avec ce gouvernement. Il s'ensuit que le président Cleveland n'avait pas le droit de revenir sur une situation politique acceptée par son prédécesseur. Il lui était loisible d'offrir la médiation de son gouvernement, mais il devait attendre qu'elle fût acceptée avant d'agir."

Ce rapport dont on vient de lire la substance, est évidemment l'oeuvre d'avocats habiles. Il exonère le ministre Stevens d'avoir fait intervenir les troupes américaines au cours de la révolution. Il énumère nombre de considérants pour justifier le mouvement. Il traite à fond le côté légal et invoque des précédents, mais il ne réfute pas l'assertion du Col. Blount à savoir, que le ministre Stevens, représentant à Hawaii d'une nation amie, favorisa la révolution *après entente préalable* avec ses promoteurs.

CONSPIRATION CONTRE LA REPUBLIQUE

En 1895, on tenta de renverser la république Hawaiienne. Les partisans de la reine avaient fait venir des armes de San Francisco et les avaient cachées dans le sable près de Diamond Head; ils s'étaient organisés pour envahir la ville et s'emparer des édifices

publics. Malheureusement pour les auteurs, le complot fut découvert, et la plupart des personnes impliquées furent arrêtées. Comme la reine était soupçonnée d'être de connivence, elle fut arrêtée et mise sous bonne garde dans son ancien palais. Quelques-uns furent condamnés à mort, mais leur sentence commuée à l'emprisonnement à vie. La reine fut condamnée à cinq ans de détention et $5,000.00 d'amende, d'autres reçurent les sentences plus légères, un certain nombre fut banni du pays.

Environ deux mois plus tard, les esprits s'étaient calmés. On lança dans le public un mouvement à l'effet de suspendre toutes ces sentences et relâcher les prisonniers sous conditions, ce qui fut fait, et la tranquilité fut rétablie.

Les choses en restèrent là avec le gouvernement américain. Comme la question de l'annexion semblait remise indéfiniment, le gouvernement provisoire prépara un projet de constitution en vue de l'établissement d'une république Hawaiienne, laquelle fut proclamée le 3 juillet 1894.

La république fonctionna pendant quatre ans jusqu'à 1898, quand la guerre éclata entre les Etats-Unis et l'Espagne. Aussi des complications avaient surgi avec le Japon au sujet de l'immigration. La guerre d'Espagne fit toucher du doigt l'importance stratégique des Iles, de suite les négociations en vue de leur annexion furent reprises, et les deux chambres la votèrent le 7 juillet 1898. Le gouvernement Hawaiien l'accepta et la ratifia le 12 août.

Les Iles n'ont pas encore été admises à faire

partie de l'Union Américaine comme état, et ne le seront pas avant que les conditions du pays soient devenues stables et que la population américaine soit plus nombreuse. Leur annexion a cependant été un bienfait au point de vue de leur progrès matériel, cela a permis de faire des travaux publics importants que les ressources du pays n'auraient pu entreprendre, tel que le dragage du havre et l'outillage du port de Honolulu, la construction de brise-lames dans les eaux de l'Ile Oahu et dans d'autres aussi.

Pour le gouvernement américain, l'acquisition de ce territoire a été un avantage décisif, tant au point de vue économique que militaire. Il retire annuellement par voie de douane $15,000,000.00 après avoir défrayé les dépenses d'administration. Les importations de marchandises américaines dans les Iles ont doublé depuis 1903, se chiffrant en 1914 à 25,000,000; c'est donc un débouché important pour le commerce américain. Il y a environ 60,000 acres de terre arable.

INSTRUCTION — SANTE PUBLIQUE

Les écoles sont celles en vigueur aux Etats-Unis et sont conduites en langue anglaise exclusivement.

En 1915, 36,000 enfants furent inscrits dans les écoles publiques, et 8,000 dans les écoles privées, on considère qu'il y a moins d'illettrés dans les Iles que dans l'état du Massachusetts.

Il se pose en ce moment un problème de la plus haute importance, que l'on pourrait, en l'espèce, ap-

poler le péril jaune, et qui a trait à l'américanisation des Asiatiques.

Tout à côté des écoles nationales américaines, il y a 163 écoles de langue japonaise dirigées par 450 professeurs importés du Japon, dont plusieurs sont des prêtres Boudhistes ou Shintoïstes, toutes organisées et conduites sous les auspices du Boudhisme, et fréquentées par 20,000 enfants. Par ailleurs, les écoles publiques sont dirigés par 800 professeurs et fréquentées par 36.000 enfants; les japonais comptent donc pour plus d'un tiers. Les enfants japonais fréquentent les écoles Boudhistes avant et après les heures légales des écoles publiques, ils s'y rendent même dès six heures du matin. Ils y apprennent leur langue maternelle en même temps que les idéals japonais. Deux à trois pour cent seulement des enfants de sept ans qui entrent aux écoles publiques ont quelque connaissance de la langue anglaise. Ces Boudhistes, ou Shintoïstes, ont organisé en 1919, une campagne qui a abouti à la défaite d'un projet de loi obligeant les professeurs de toutes les écoles à subir des examens dans la langue anglaise, et sur les idéals américains. Ce bill était cependant supporté par les japonais chrétiens.

Le recensement officiel des Iles fait en juillet 1920 accuse une population de 256.000 âmes dont 102,-500 japonais, ces derniers sont trois fois plus nombreux que le groupe de race étrangère le plus important après eux, et ils augmentent constamment, leur influence augmente naturellement en raison de leur population.

La commission d'enquête chargée d'étudier ce problème constate que les écoles de langues étrangères sont plus nombreuses que les écoles nationales. Elle est d'opinion qu'elles constituent autant de foyers, sinon franchement "anti-américains", tout au moins "non-américains". Il en résulte que l'assimilation de ces étrangers, appelés à être plus tard des voteurs et à prendre part à l'administration des affaires du territoire, est sérieusement entravée. La commission n'hésite donc pas à recommander l'abolition de toutes les langues étrangères dans les écoles du Territoire.

L'assimilation des Asiatiques ferait disparaître un danger national. Dans le cas d'une guerre avec l'Orient, il est permis de présumer que leur sympathie irait de préférence au pays d'origine. On voit le danger auquel la nation américaine serait exposée dans le cas d'un conflit avec le Japon.

La recommandation de la commission d'enquête est aussi intéressante en ce que, si elle recevait son exécution, cela pourrait créer un précédent utile (du point de vue américain) dans le règlement de la question des langues sur le territoire même de l'Union Américaine.

La santé publique fait l'objet de beaucoup d'attention de la part des autorités. La situation de Honolulu avec sa population cosmopolite, son climat chaud, et l'immigration asiatique qui y vient constamment, l'expose à l'introduction de maladies contagieuses, aussi, l'inspection médicale est sévère à l'endroit des Asiatiques qui arrivent, et dont on renvoie des centaines à tous les ans..

Le gouvernement subventionne plusieurs hôpitaux, dont quatre pour les tuberculeux, il entretient à sa charge un asile d'aliénés et la léproserie établie sur l'Ile Molokai par le roi Kamehameha V.

Depuis que les Iles sont devenues territoire, la population a augmenté rapidement, ses industries se sont développées, et de nouvelles ont été établies. Le cable trans-pacifique a mis le pays en communication avec le reste de l'univers.

INDUSTRIE

La principale industrie des Iles est celle du sucre. Il s'en faisait même quand elles furent découvertes. La première exportation de sucre fut faite dès 1837. A cette époque, une fabrique qui produisait 300 livres par jour était considérée comme extraordinaire. Cette industrie prit un grand développement à la suite du traité de réciprocité de 1876 avec les Etats-Unis. En 1915, les 55 établissements sucriers produisaient 645,000 tonnes de sucre brut et 5,000,000 de gallons de mélasse, le capital engagé est évalué à 85 millions. On a établi des systèmes d'irrigation dans les endroits secs, l'eau provenant soit de puits artésiens ou de sources dans les montagnes.

On coupe les cannes environ à tous les dix-huit mois. Dans les Iles Hawaii, la racine dure de trois à sept ans; à Cuba, elle produit jusqu'à 15 ans. Quand une racine a fait son temps, on plante à neuf, quand la terre donne des signes d'épuisement, on y met des engrais chimiques.



PRÉPARATION DU METS NATIONAL "POI"

(Voir page 17)



LE FESTIN TRADITIONEL "LUAU"

(Voir page 61)

Comme il n'y a pas encore de machines pour effectuer la récolte de la canne, ce travail se fait à la main, et en grande partie par des japonais. Ces travailleurs, hommes et femmes, s'enveloppent la figure presque complètement pour la protéger contre les feuilles de cannes dont les bords sont coupants.

Dans les grandes plantations, des chemins de fer à voie étroite, avec des ramifications multiples, ont été installés dans les champs pour transporter les cannes. Là où l'eau est abondante, comme dans l'Ile Hawaii, elle est dirigée dans des systèmes de dalots de bois ; les travailleurs y jettent les cannes et le courant les transporte à la fabrique.

Grâce à l'irrigation et à l'amélioration graduelle de la canne, par suite de nombreuses expériences scientifiques, on est arrivé à établir une moyenne de rendement de quatre tonnes par acre, pendant qu'on n'en retire que deux dans l'Ile de Cuba.

Cette industrie est presque toute contrôlée par de grandes compagnies, la Hawaiian Commercial, dans l'Ile de Maui, produit à elle seule 50 à 60,000 tonnes par an.

La seconde industrie en importance est celle de l'ananas, elle est d'introduction relativement récente. Il y en a actuellement environ 10,000 acres en culture, et il fut exporté pour une valeur de $600,000.00 de conserves et $95,000.00 de jus en 1915, il y a onze fabriques où ce fruit est mis en conserve.

La culture du riz qui, à une certaine époque, couvrait 12,000 acres, diminue graduellement à cause de l'esprit de routine des chinois qui s'y livrent, les

planteurs de la Californie et du Texas, employant des méthodes plus progressives ont pratiquement ruiné ceux de Hawaii.

Trois mille acres de terre sont affectés à la culture du Sisal. Cette plante, que les Cubains appellent Henequen, est de la famille des palmiers. Ses feuilles fournissent une fibre dont on fait le cable. Cette culture est appelée à se développer, et à mettre en valeur beaucoup de terrains impropres à autre chose par suite du manque d'eau, le Sisal n'en demande que très peu.

On cultive un peu le tabac, le café et les bananes, en 1915 on exporta 233,000 grappes de ces dernières à San Francisco.

Une ligne de bateaux fait le service hebdomadaire entre Honolulu et San Francisco: sept jours de mer; les bateaux de l'Orient y font aussi escale. Une autre compagnie fait le service local des Iles.

Depuis l'ouverture du Canal de Panama, le chiffre des expéditions a beaucoup augmenté.

Au point de vue militaire, les Iles sont d'un prix inestimable pour les Etats-Unis. C'est une station navale à mi-distance entre l'Amérique et l'Orient, et une première ligne de défense en cas de guerre avec ces pays, aussi le gouvernement y a fait des travaux militaires importants. On a fait, sur l'Ile Oahu, du dragage en vue de l'accès au bassin de Pearl Harbor qui présente une superficie de 10 milles carrés d'eau navigable, et communique avec l'océan par un chenal de quatre milles de largeur; on y a construit une cale sèche, des ateliers de réparation, et un système Marconi de grande envergure.

Plusieurs forts, aux environs de Honolulu protègent la ville. Le principal est celui de Diamond Head où les canons, installés dans un cratère éteint, sont invisibles.

Il y a aussi dans les Iles un dépot de charbon, et tous ces établissements militaires sont amplement pourvus de soldats réguliers: Bref! les Iles Hawaii constituent un poste militaire de première importance.

EVANGELISATION

On a vu que les premiers missionnaires arrivèrent dans les Iles en 1820. Ce furent deux ministres, cinq laïques avec leurs femmes, et trois jeunes Hawaiiens emmenés en Amérique par le Capitaine Brintnall en 1809, et instruits à l'école de Cornwall. Les missionnaires vinrent à bord du voilier Thadeus, Capt. Blanchard, le chef était le Rév. Bingham.

Le premier prêtre catholique qui mit le pied dans les Iles fut l'abbé Quelin. Il vint sur la corvette Uranie, sous le commandement de M. Freycinet, en août 1919. Pendant son court séjour, il baptisa le chef Kalanimoku, et le gouverneur Boki de l'Ile Oahu. On ne parle plus de l'abbé Quelin. Ce fut en 1827 que les missionnaires catholiques vinrent commencer sérieusement leur oeuvre. Le Père Jean Alexis Augustin Bachelot, de la Compagnie des Pères des SS. Coeurs de Jésus et Marie fut nommé Préfet Apostolique des Iles. Il vint accompagné d'un de ses confrères, le Père Short, un autre prêtre, et plusieurs laïques, tous partis de Bordeaux à bord du Comet le 7 juillet 1827: ils débarquèrent à Honolulu. Comme ils n'avaient pas

demandé la permission de séjourner dans l'Ile, le gouverneur leur fit savoir qu'ils auraient à quitter, et enjoignit au Capitaine de les ramener; ce dernier n'en fit rien et repartit sans eux. Ils restèrent plusieurs années sans autorisation, mais furent protégés par Boki, qui appartenait déjà à la religion catholique. Toutefois, comme ce chef n'avait pas le pouvoir de donner un permis officiel, l'autorisation en étant réservée à la reine Kaahumanu, les Pères ne furent que tolérés, mais les chefs les accueillirent avec bienveillance.

La première messe fut célébrée le 15 juillet 1827, et une chapelle temporaire fut ouverte le 1er janvier 1828. Tant que Boki fut vivant les Pères purent poursuivre leurs oeuvres sous sa protection. En 1829 il périt au cours d'une expédition sur mer. La reine Kaahumanu remarqua que les missionnaires catholiques faisaient des conversions. Elle leur fit défense d'ouvrir leur chapelle, elle défendit aussi aux indigènes d'embrasser la religion catholique, leur enleva leur crucifix, et même leur infligea des punitions. Plusieurs furent condamnés aux fers pour le crime d'appartenir à la religion catholique. Les Pères essayèrent de les faire libérer, et même tinrent un langage sévère, mais la reine n'en fut que plus ferme dans sa détermination.

Il appert que Boki fut un chef dépravé et même révolté contre la reine. Or, la protection qu'il accorda aux catholiques fut de nature à les discréditer auprès de cette dernière. Ayant toujours eu un pouvoir absolu, tant religieux que temporel, sur ses sujets, elle

ne comprenait pas qu'on pût s'opposer à ses désirs, surtout à ses ordres.

Comme la lumière du christianisme ne faisait que commencer à pénétrer dans l'esprit de ces paiens, la tolérance était encore inconnue. Le peuple, de son côté, avait été habitué à l'obéissance passive aux chefs, la reine ne pouvait donc tolérer la désobéissance chez les catholiques sans mettre en péril son autorité sur ses autres sujets.

Une autre difficulté surgit. Avant l'arrivée des missionnaires protestants, la religion du tabu avait été abolie à la suite de luttes persistantes et même au prix de batailles sanglantes. On avait établi des lois sévères contre cette pratique d'idolâtrie. Quand on commença à pratiquer la religion catholique, à se prosterner devant les crucifix et les images, quand les prêtres prescrivirent des jours de jeûne et d'abstinence, la reine Kaahumanu et les chefs virent dans ces pratiques la renaissance du tabu et s'y opposèrent énergiquement.

Quand des catholiques furent traduits devant les chefs ou la reine, et mis en demeure de se justifier d'appartenir au catholicisme, ils déclarèrent que leur autorité était celle de l'Eglise, ce qui apparut aux chefs indigènes une révolte ouverte contre leur propre autorité, ne pouvant pas encore apprécier la différence entre les choses religieuses et celles du domaine temporel. Ceci rendit difficile aux missionnaires protestants la tâche de leur faire comprendre qu'il était anti-chrétien d'infliger des punitions pour des choses religieuses.

Par ailleurs, les missionnaires protestants étant les premiers arrivés, leur oeuvre était en quelque sorte liée au gouvernement civil. Quand il s'agissait de construire un temple protestant, la chose était faite par ordre des chefs, et chacun devait y contribuer, de même pour les écoles. Naturellement les catholiques refusaient, comme aussi d'y envoyer leurs enfants.

Les Pères n'ayant jamais été autorisés à demeurer dans les Iles n'avaient pas le droit de conférer le sacrement du mariage. D'un autre côté, les mariages protestants n'étaient pas reconnus par l'Eglise Catholique, il résulta de tout cela des complications fort embarrassantes.

Enfin les protestants, parmi lesquels certains missionnaires, mirent dans la tête des chefs que partout où les catholiques prenaient de la force numérique, leur influence devenait telle qu'ils contrôlaient les affaires civles. Telles sont les principales causes qui amenèrent les persécutions de la part des rois et des chefs dans les Iles Hawaii.

Les Pères reçurent des ordres répétés d'avoir à quitter les Iles. Enfin, en avril 1831, ils furent sommés de partir. Le Père Bachelot répondit qu'ils partiraient bien mais qu'ils n'avaient pas d'argent pour payer leur passage, et que les commandants des navires ne voulaient pas les transporter gratuitement. Finalement les chefs firent construire un bateau à grands frais, et les missionnaires reçurent l'ordre d'embarquer : on les conduisit en Californie.

Après le départ des Pères, les chefs redoublèrent de sévérité contre la pratique de la religion catholique,

punissant sans merci ceux qui n'obéissaient pas. En 1836, le Père Robert Walsh vint à Honolulu, la reine Kaahumanu II lui donna ordre de s'en aller, mais le consul anglais s'interposa, alléguant que le Père était sujet britannique. En 1837, les Pères Bachelot et Short, qui avaient été déportés quatre ans auparavant, revinrent aux Iles, ils reçurent de suite l'ordre de s'en aller; il en fut ainsi à chaque fois qu'un missionnaire apparut dans le royaume.

D'un autre côté, les persécutions continuèrent contre les inndigènes qui étaient reconnus pour être catholiques, on leur infligea les peines les plus sévères. Un missionnaire protestant du nom de Richards, ayant pris sa retraite, fut employé comme instituteur du roi et des chefs. Il fit des efforts pour faire cesser ces punitions, et réussit enfin à les convaincre de l'inhumanité de semblables pratiques. En 1839, le roi donna des ordres de relâcher les prisonniers catholiques et de ne plus infliger de peines aux autres.

On a souvent accusé les ministres protestants d'être les instigateurs de ces persécutions contre les catholiques. Dans une réunion générale de ces missionnaires, on discuta l'opportunité de conseiller aux chefs l'expulsion des prêtres catholiques. Un certain nombre s'y opposa, d'autres y furent favorables, prétendant qu'ils enseignaient une fausse doctrine. Finalement on arriva à la conclusion qu'il valait mieux les tolérer que de sacrifier un principe de liberté de grande valeur à l'humanité, que de plus, cette décision pourrait avoir sa réaction après un certain temps, réaction qui produirait des maux pires que les avantages immédiats que la mesure apporterait.

Quant à l'accusation d'avoir encouragé les chefs à imposer des punitions aux catholiques, il semble établi qu'elle était fausse. Que des membres des missions protestantes, individuellement, aient fait quelque propagande dans le sens de la déportation des prêtres catholiques, et dans la représentation des pratiques du culte comme étant idolâtres, ce qui suit semble l'indiquer.

INTERVENTION DE LA FRANCE

Le 9 juillet 1839, la frégate française l'Arthemise arriva à Honolulu sous le commandement du capitaine Laplace. En arrivant, ce dernier adressa au roi des Iles Hawaii un manifeste par lequel il l'informa qu'il était envoyé par son gouvernement pour faire cesser un système de persécution contre la religion catholique et ses prêtres, et qu'en conséquence il demandait :

1o Que l'exercice de la religion catholique soit libre, comme celui de la religion protestante.

2o Qu'il soit donné gratuitement un emplacement pour bâtir une église à Honolulu.

3o Que les prisonniers catholiques soient de suite remis en liberté.

4o Que le roi dépose entre ses mains $20,000.00 comme garantie de l'exécution du présent traité, somme qui lui sera remise quand le gouvernement français sera satisfait qu'il a été fidèlement respecté.

5o Que cette somme soit apportée à bord de la frégate, et qu'un salut de 21 coups de canons soit ef-

fectué par la batterie de Honolulu, lequel salut sera rendu par la frégate.

J'ai la conviction, écrit Laplace, que le roi des Iles se conformera à ces ordres, mais pour le cas où lui et ses chefs, avisés par de mauvais conseillers, refuseraient de signer le traité demandé, la guerre commencera immédiatement avec la dévastation du pays comme conséquence.

En même temps que ce manifeste, le Capitaine écrit aux consuls anglais et américains, les informant de la chose et leur offrant l'hospitalité à bord de sa frégate en cas d'hostilité, sauf cependant aux missionnaires américains, qui sont les auteurs des insultes à la France par leurs conseils au roi, et qui devront subir les conséquences de leur conduite. Le traité fut signé le 16 juillet 1839. Il comportait les articles suivants :

1o La paix entre la France et les Iles devra toujours durer.

2o La personne et la propriété des Français seront protégées, et le droit de poursuivre devant les tribunaux ceux contre qui on aurait des réclamations sera donné.

3o Protection aux bateaux français.

4o Les criminels français jugés par un jury composé de résidents d'autres pays, choisis par le consul français et approuvé par le gouvernement des Iles. Suivent plusieurs autres articles parmi lesquels, malheureusement, l'entrée libre du vin et de l'eau de vie.

Ce traité souleva de vives protestations de la part des missionnaires américains, qui nièrent avoir conseillé aux chefs de persécuter les catholiques. De plus, ils prédirent, et cette fois avec raison, les effets désastreux qui devaient résulter de l'importation des boissons enivrantes. Il est inutile d'entrer dans les détails quand on connaît la faiblesse des indigènes à céder aux tentations. Ce fut des désordres sans nom, que les autorités hésitèrent à réprimer, craignant que ce fût interprêté contre l'esprit du traité, ce fut aussi un discrédit pour l'oeuvre des missionnaires catholiques. Les indigènes, ne pouvant pas faire la part des choses, virent l'enseignement de la religion intimement lié avec le commerce des boissons, et ce fut une impression pénible sur leur esprit.

Depuis le traité de 1839, les catholiques ont pu exercer leur religion sans être molestés. Toutefois, il a existé un malaise entre eux et les protestants pendant bien des années, ceci est complètement disparu depuis que les Iles sont annexées aux Etats-Unis.

D'après des renseignements fournis par le vénérable évêque de Honolulu, Monseigneur Libert, voici l'état actuel des Iles au point de vue religieux:

Il y a environ 60,000 catholiques, dont 26,000 portugais, 50% des Hawaiiens sont catholiques, on en compte aussi un certain nombre parmi les philippins. Quant aux chinois et aux japonais, il n'y a d'espoir que dans la jeunesse, beaucoup sont encore paiens, et ceux qui se convertissent restent plus ou moins imprégné d'esprit de paganisme.

POPULATION — CARACTERE DES INDIGENES — ANCIENNES COUTUMES — GOUVERNEMENT

La population des Iles a varié beaucoup depuis leur découverte. On estime qu'en 1778 elle était de 250,000, et elle avait décru jusqu'à 57,000 en cent ans. Depuis ce temps, elle est remontée graduellement jusqu'à 230,000, chiffre de la population de 1915. De ce nombre, il n'y a plus que 24,120 Hawaiiens de sang pur, et 14,800 de sang mêlé de caucasien ou d'asiatique. Le reste de la population est comme suit: (Recensement de 1915).

91,490	Japonais.	15,220	Philippins.
22,650	Portugais.	5,080	Porto-Ricains.
21,770	Chinois.	4,210	Espagnols.

40,000 Hawaiiens dont 15,000 métis.
25,000 autres caucasiens, la plupart américains, et
5,270 de différentes races.

En 1910, le nombre des natifs du pays se chiffrait à 98,000, et celui des immigrés à 94,000. Les porto-ricains et les portugais sont pour la plupart fixés au pays. Il en est ainsi de beaucoup d'orientaux, mais la grande majorité des chinois et des japonais, les derniers surtout, y viennent pour amasser de l'argent et retourner dans leur pays.

Un indice encourageant de l'accroissement de la population des natifs du pays est le surplus des naissances sur les décès. Les Hawaiiens de sang pur font cependant exception à cette règle, car en 1915, ils enrégistraient 533 naissances contre 880 décès. Les

Hawaiiens de sang mêlé augmentent constamment, mais ce métissage aura pour effet d'éteindre la race assez rapidement.

Personne ne sait exactement à quelle époque la population avait atteint son chiffre le plus élevé. Les guerres incessantes qui eurent lieu pendant deux siècles, avant la découverte des Iles par le Capitaine Cook, en avaient sûrement beaucoup diminué le nombre; aussi, l'ignorance de l'hygiène, le manque absolu de médecins et de médicaments fut la cause que beaucoup d'autres moururent. Encore ici la superstition dominait. On estimait que les maladies étaient causées par le mauvais esprit, et on avait recours aux sorciers pour les guérir. Les parents du malade faisaient des offrandes pour lui. Si on n'obtenait pas sa guérison, on lui faisait prendre un bain de vapeur, quelle que fût la nature de sa maladie, puis on le plongeait à la mer. Les sorciers, plus souvent qu'autrement, réussissaient à rendre un homme malade plutôt que de le soulager, tant leurs croyances dans le mauvais esprits étaient ancrées dans leur imagination. Quand un malheureux savait qu'on priait pour le faire mourir, il trépassait en peu de temps.

La race Hawaiienne sera disparue, de même que la langue, d'ici quelques générations. Les Hawaiiens se marient beaucoup aux blancs ou aux chinois, et leur langue n'est pas enseignée dans les écoles. La disparition de cette race est très regrettable, car le peuple Hawaiien a un passé noble et intéressant sous plus d'un rapport. En dépit de leurs faiblesses et de leurs folies, ces indigènes sont aimables. Au physique,

ils sont forts, on constate rarement de maladie chez eux; les plus beaux types sont admirables. Grands, bien conformés, le front haut, le buste large, les membres robustes. Leur teint est un peu celui des sauvages du Canada, mais moins rouge, le haut des joues saillant et les cheveux droits accentuent cette ressemblance. Ils n'ont rien de commun avec le nègre qu'ils considèrent eux-mêmes comme leur inférieur. Leur démarche est ferme en même temps que légère, leurs manières sont excellentes et gracieuses. Parmi ceux de haut rang, la défunte reine était un exemple, son maintien et sa courtoisie rappelaient les salons de la haute aristocratie européenne.

Les Hawaiiens sont aussi très intelligents, et c'est un plaisir de leur enseigner quelque chose, ils font de bons instituteurs dans les écoles, et de bons surintendants dans les plantations. Ils sont fidèles et honnêtes, ils ne volent jamais, ils sont affectueux et reconnaissants. Ils ont cependant leurs faiblesses comme beaucoup d'autres.

Comme les enfants, ils sont impressionnables et facilement égarés, votant souvent, par exemple, contre leurs principes, sur les conseils de cabaleurs sans scrupule comme il y en a dans toutes les élections, regrettant amèrement leur erreur après l'avoir commise. Ils sont démesurément amateurs de jeux de hasard, et au cours de l'excitation ils engagent tout leur avoir, qui, malheureusement pour les bêtes de proie qui les exploitent, se résume à peu de chose. Leur péché mignon est la paresse et l'indifférence. Dans les plantations, par exemple, quand ils se mettent au travail, s'ils sont

à la pièce, ils produisent le double d'une journée ordinaire de japonais, mais après avoir été payés ils cessent de travailler. Ils vont à la pêche, dorment et mangent beaucoup; quand ils ont fini de dépenser leur argent, ils retournent gaiement à l'ouvrage.

Avant l'existence de la prohibition, ils cédaient facilement aux séductions de l'alcool, aussi on est excessivement sévère pour l'observance de la loi, les délinquants sont ordinairement condamnés au maximum de la peine. Par suite de leur manque de caractère, et de l'habitude de dépendance du chef, contractée dans les années passées, les canaques sont enclins à compter sur quelqu'un pour leur subsistance: la défunte reine en faisait vivre un grand nombre à même ses maigres ressources.

Ils sont doués de talent musical. Dans la plupart des familles on joue le ukulele, (petite guitare) et on chante. Au cours de l'été de 1920, lors des fêtes du centenaire de l'arrivée des missionnaires, on organisa un concours des choeurs de chant religieux des Iles, ce concours eut lieu dans l'église Hawaiienne Kawaiahao à Honolulu. La plupart des Iles étaient représentées. Les choeurs, composés de voix mixtes, chantaient très juste, sans accompagnement, et mettaient les nuances convenables. Cette musique, quoique simple et sans prétention, était très agréable à entendre: des Hawaiiens seulement y prenaient part.

Un autre talent particulier aux Hawaiiens est la natation, tous les indigènes savent nager. C'est amusant de voir au départ des bateaux, dix, quinze garçonnets prendre leurs ébats à côté du paquebot et guet-

ter les pièces de monnaie que les passagers jettent à l'eau, ces diablotins plongent et rapportent invariablement la pièce qu'ils ont happée avant qu'elle n'ait eu le temps d'atteindre les profondeurs. Souvent ces gavroches de mer montent sur l'avant du bateau, et font le plongeon d'une hauteur de 30 à 40 pieds, au grand amusement des voyageurs.

A la plage Waikiki, on pratique un sport appelé *surf riding*, (promenade sur les brisants) qui consiste à se faire transporter par la vague sur une planche préparée spécialement pour cette fin; les plus habiles trouvent même moyen de faire cette promenade à vive allure debout sur cette monture. On se livre aussi à cet amusement dans des pirogues à balancier, sortes de canots faits de troncs d'arbres et munis d'appareils flottant d'un côté pour les empêcher de chavirer. Ceux qui se livrent à ce sport s'éloignent à plusieurs arpents du rivage, et quand l'homme en charge considère que la vague est favorable, il donne le commandement et tous mettent les avirons en action pour prendre le mouvement de la vague, c'est alors que cette dernière pousse le canot à une grande vitesse jusqu'au rivage.

On fait revivre de temps à autre, pour l'amusement des touristes, certaines coutumes de l'ancien temps, dont les plus en vogue sont le *Luau* et la danse *hula-hula*.

Le *luau* est un repas où les mets, apprêtés comme le faisaient les ancêtres, sont servis sur des tables recouvertes de feuilles de "ti". Pour préparer ces

mets, on creuse un trou en terre, des pierres chauffées sont placées au fond, et les viandes, enveloppées dans des feuilles, y sont disposées. On recouvre la petite excavation après y avoir versé un peu d'eau. Les aliments enfermés dans cette étuve cuisent ainsi à la vapeur. Ils sont ensuite servis sur des tables sans assiettes et mangés sans ustensiles: cela donne lieu à des scènes fort cocasses.

Il faut voir les gens plonger les doigts dans une calebasse remplie de poi et les lécher pour manger ce qui y a adhéré. Quand le repas est fini le plus grand besoin qui se fait sentir est celui de se laver les mains. Ce *luau* a lieu en plein air au son du ukulele qui accompagne trois ou quatre Hawaiiennes chantant des airs du pays.

Le *hula-hula* est exécuté par des danseuses dont les mouvements correspondent aux mélopées qui les accompagnent, ces mouvements sont suggestifs et reflètent des moeurs paiennes dont personne ne regrettera la disparition. Ces danses avaient lieu autrefois en l'honneur des chefs ou des dieux et les danseuses étaient des ferventes de la déesse Laka. Celles d'aujourd'hui sont vêtues de jupes de fibre en frange, elles ont les jambes nues et des bracelets de fleurs à la cheville; elles tournent, tapent du pied, leurs mouvements sont surtout du bas du corps pendant que la partie supérieure reste plutôt immobile. Tout cela se fait au son d'un *hokeo,* sorte de gourde sur laquelle un indigène assis par terre tape de la main sans merci pour donner le rythme, chantant en même temps une mélopée qui n'a rien de musical.





En haut : SPORT NATIONAL : UNE COURSE SUR LES BRISANTS

(Voir page [illegible])

En bas : LA DANSE DE "HULA" CONDUITE PAR DEUX INDIGÈNES BATTANT LE "HOKEO"

(Voir page [illegible])

A Hawaii, la langue officielle est l'anglais, mais par courtoisie, on traduit en langue Hawaiienne les discours prononcés à la législature ou dans les cours de justice.

Depuis l'annexion des Iles aux Etats-Unis, la législature se compose de 20 sénateurs et 30 députés élus par le peuple. Le pouvoir exécutif appartient au gouverneur, qui, lui, est nommé par le président des Etats-Unis, de même que le secrétaire territorial; tous deux, cependant doivent être citoyens du territoire. Les autres officiers sont nommés par le gouverneur en conseil. Les chambres s'assemblent deux fois par année et ont le pouvoir de faire des lois, pourvu qu'elles ne soient pas en contradiction avec la constitution américaine. Le gouverneur a le droit de vote, mais le vote des deux tiers des chambres peur l'annuler. Le territoire est représenté au Congrès de Washington par un délégué qui a le droit de parler, mais non celui de voter. La magistrature se compose d'une cour suprême, de quatre cours de circuit, et de plusieurs cours de districts. Les juges de la cour suprême et des cours de circuit sont nommés par le Président avec la sanction du sénat des Etats-Unis; ces nominations sont faites ordinairement sur la recommandation du gouverneur ou de l'association du barreau local.

HONOLULU

Cette ville est située dans l'Ile Oahu, à la tête de la Baie de Waialae, non loin des montagnes Waianae, dont les pics les plus remarquables sont celui de koko, ainsi nommé à cause de sa couleur rouge, (le

mot koko signifie sang en langue hawaiienne), puis celui de Lehai appelé aujourd'hui Diamond Head. La ville est bâtie immédiatement au pied de la chaine des montagnes Koolau qui ne sont pas très hautes, mais dont le coloris est des plus beaux à cause des arbrisseaux de diverses couleurs qui les couvrent.

La population est estimée à 80,000 âmes se composant, comme celle des autres îles, d'éléments très hétérogènes.

Le port de Honolulu n'est pas grand, son entrée a 200 pds. de largeur et 40 pds. de profondeur, l'intérieur a 1200 pds. de largeur. Le nom de Honolulu signifie *havre calme* et est très approprié. La partie commerciale de la ville est couverte de maisons plutôt laides, bâties sans goût et d'apparence vieillie, il y a cependant quelques édifices importants et de construction moderne. Dans les hauteurs où sont situées les résidences, il y a de superbes villas richement ornementées de verdure et de fleurs, et dont les parterres sont des plus attrayants. Les rues sont toutes pavées en asphalte et généralement bien entretenues, un système moderne de tramways donne un bon service par toute la ville, jusque dans les quartiers les plus éloignés. Un peu partout les résidences, même des plus modestes, ont des parterres couverts de fleurs et d'arbres, la plupart des palmiers, des manguiers, ou des algarobas ; des haies de fleurs d'hibiscus forment la cloture de beaucoup de ces parterres.

La ville, prise dans son ensemble, est attrayante sous plus d'un rapport. Le marché où l'on vend des poissons de couleurs variées, les baraques d'orientaux,

les femmes avec leurs paniers remplis de fleurs, et leurs leis aux couleurs multiples alignés sur le trottoir, tout cela est étrange et fait oublier l'impression quelque peu défavorable des premiers moments.

Les édifices publics les plus remarquable sont: le palais de justice, autrefois l'édifice du parlement, et celui de l'exécutif où siègent les chambres. Ce dernier, appelé Iolani, était le palais royal du temps de la monarchie, et son parterre couvre tout un carré. Il fut témoin d'évènements importants dans l'histoire des Iles, et le théâtre de l'insurrection de 1889. Les restes du roi Kalakaua y furent exposées en 1891, et c'est là que la reine Liliuokalani subit son procès pour haute trahison en 1895.

Il y a aussi la bibliothèque Carnegie et le bureau des archives, ces derniers sont de bonne architecture. Le manège militaire est aussi une construction d'une certaine importance; tous ces édifices forment ce que les américains appellent un centre civique.

Tout près de là, est située l'église Kawaiahao avec le mausolée du roi Lunalilo tout à côté, et le cimetière où reposent les restes des missionnaires qui vinrent les premiers dans les Iles en 1820: c'est l'église officielle Hawaiienne. Le ministre est de race Hawaiienne et prêche avec beaucoup d'éloquence dans la langue des indigènes, c'est un homme fort intelligent.

Parmi les autres églises, la cathédrale St. André est la plus remarquable. C'est une belle construction d'architecture caractéristique à la nouvelle angleterre, et que les gens appellent le style "victorian gothic".

Elle est flanquée d'un imposant campanile qui donne à l'ensemble une fort belle apparence. La cathédrale Catholique, située au centre de la ville, est assez vaste mais n'a rien de particulier.

L'organisation scolaire secondaire est de tout premier ordre. Madame Bishop, née Bernice Pauahi, la dernière de la lignée des Kamehameha, beau type de femme hawaiienne, qui n'aurait pas déparé un salon de l'aristocratie européenne, refusa le trône auquel elle avait droit par hérédité, et mourut en 1884. Elle légua une grande propriété située à quelque distance de la ville, pour des fins d'éducation. On y bâtit l'école Kamehameha, le plus remarquable des établissements scolaires de Honolulu. Cette école, qui comprend plusieurs édifices disséminées sur un grand terrain bien ombragé, au centre duquel s'élève une très jolie chapelle, est exclusivement réservée aux enfants Hawaiiens, qui y sont instruits et entretenus gratuitement; environ 250 élèves la fréquentent. On leur enseigne des matières élémentaires et la pratique de plusieurs métiers. Son outillage est complet.

Il y a aussi des écoles catholiques importantes, toutes sous la direction des frères Marianites. Le Collège St. Louis donne l'enseignement à 930 élèves dont 367 sont protestants ou indigènes paiens. Le courant qui porte les familles vers cette institution est tel que chaque année ses directeurs sont obligés de refuser l'admission à bon nombre d'enfants. Il existe plusieurs autres grandes écoles publiques pourvues d'installations somptueuses, et largement subvention-

nées par la ville, mais le Collège St. Louis garde la faveur des insulaires.

Il existe aussi des écoles catholiques importantes dans d'autres îles. Celle de St-Antoine à Wailuku (Maui) est fréquentée par 325 élèves dont 179 sont catholiques. Ici, chose remarquable, les enfants des basses classes sont moins nombreux que ceux des cours supérieurs, parce que ceux-ci refusent de laisser la place aux plus jeunes, et prolongent leur séjour à l'école autant qu'il leur est possible.

L'école Ste. Marie de Hilo (Hawaii) compte 300 élèves dont 278 catholiques. Les portugais y figurent pour le plus grand nombre.

Mentionnons aussi le Mid-Pacific Institute, le Séminaire Kawaiahao fondé par les missionnaires, l'Institut Mills pour les chinois et les japonais, le collège Oahu, l'Hospice Lunalilo pour les vieillards, l'Hôpital de la Reine bâti en 1859 par Kamehameha IV et la reine Emma; enfin plusieurs autres écoles et établissements de bienfaisance.

Il y a à Honolulu deux collections de curiosités de la plus haute importance, le musée Bishop qui fait partie de l'école Kamehameha, et l'Aquarium. Le musée comprend des sujets de zoologie, d'ethnologie, de géographie et d'histoire des îles du Pacifique. Ces collections sont précieuses pour ceux qui font des études scientifiques, tout en étant très intéressantes pour les visiteurs. On y voit les anciens insignes de la royauté, des manteaux faits de plumes jaunes d'oiseaux rares du temps, appelés *mamo*, et maintenant dispa-

rus. Un de ces manteaux surtout est remarquable du fait que sa confection a pris plusieurs générations, il porte le nom de manteau Kamehameha parce que ce fut ce grand roi qui le porta le premier au complet: il est d'un prix inestimable. Le musée renferme aussi des armes anciennes de toutes sortes, des ustensiles de pierre, de bois et d'os, des oiseaux dont plusieurs de race éteinte, enfin une infinité d'autres objets.

L'Aquarium, quoique de dimension restreinte, contient des specimens de poissons rares d'une grande beauté, et de couleurs des plus vives en même temps qu'harmonieuses, tous proviennent des eaux Hawaiiennes.

Il y a plusieurs parcs à Honolulu et de belles promenades dans les environs. La plus remarquable est celle qui contourne le promotoire de Diamond Head (Lehai). C'est un chemin bien pavé qui longe la mer, et la domine d'une hauteur assez respectable.

Une autre promenade aussi très intéressante est l'ascension du mont Tantalus; le chemin contourne les accidents de la montagne, et à certains endroits donne vue sur toute la ville et la mer. Une promenade au Pali est également appréciable. Le Pali est un plateau entre deux pics, situé à 1200 pieds de hauteur, et d'où la vue s'étend sur une vallée plantée d'annanas avec l'Océan Pacifique à l'arrière plan. Toutes ces beautés de la nature font de Honolulu une ville très intéressante dans son ensemble; de bons hôtels, [1] un cli-

---

1 Le principal hôtel est le Moana, un superbe édifice situé sur la plage de Waikiki. Le gérant, rencontre plaisante, est un de nos compatriotes, M. Phil. Poirier, originaire de Roxton Falls, qui fait les honneurs de sa maison avec une courtoisie et une amabilité exquises.

mat incomparable et l'urbanité des gens en rendent le séjour des plus agréables.

VOLCAN KILAUEA

Ce fameux Kilauea, le plus grand des 360 volcans du globe, est situé dans l'Ile Hawaii, à une distance de 200 milles de Honolulu. Une ligne de bateaux fait le service de cette île trois fois par semaine, touchant aussi à différents endroits de l'Ile Maui.

Les îles de l'archipel hawaiien, vues sur la carte, paraissent se toucher, elles sont cependant à des distances relativement considérables les unes des autres; la plus grande, l'Ile de Hawaii, est séparée de Maui, par un chenal de 26 milles; la distance est encore plus grande entre Kauai et sa voisine Oahu.

En partant de Honolulu on perd la terre de vue pour quelques heures puis l'Ile Maui apparaît dans le lointain avec ses hautes montagnes dont les pics percent les nuages; graduellement on entre dans le groupe des Iles Molokai, Lanai, Maui et Kahoolawe. Le chenal qui les sépare est assez étroit pour permettre de voir le paysage de chaque côté.

En cours de route la curiosité pousse le touriste à visiter le bateau en détail; la partie du pont réservée aux passagers de deuxième classe est particulièrement intéressante. Dans un espace très limité, sont entassés, couchés sur leurs bagages et serrés les uns contre les autres, un assez grand nombre de voyageurs: hommes, femmes, enfants, échantillons de toutes les races, des japonais, des portugais, des canaques, etc... voyageant les uns pour leur plaisir, allant visiter un ami,

un parent dans une île voisine, les autres allant chercher de l'ouvrage dans les plantations. Le son du traditionnel *ukulele*, que les jeunes hawaiiennes ne manquent pas d'apporter avec elles pour l'agrément du voyage, ajoute une note particulière à cette agglomération pittoresque.

On jette l'ancre à plusieurs endroits, des chaloupes amènent les voyageurs à bord; la vague rend souvent le transbordement pénible. A un certain moment l'affluence des voyageurs est telle qu'il faut leur trouver place sur le pont des passagers de première classe. On étend des matelas par terre et tout ce monde couche dehors exposé aux regards des touristes, l'étiquette n'a rien à y voir, c'est le sans façon poussé à ses extrêmes limites. Après vingt-quatre heures de marche le bateau arrive le matin à Hilo, ville située du côté est de l'Ile Hawaii.

Hilo, la seconde ville en importance des Iles, a une population d'environ 10,000 âmes. Comme il pleut presque toute l'année et que le soleil n'abandonne pas ses droits, la végétation y est plus belle et les teintes plus vertes, plus riches que dans les autres parties de l'Ile. La pauvreté semble y être inconnue, les maisons, les chalets de bois sont bien construits, bien peints. Comme dans le reste de l'archipel, l'américain jouit de tous les avantages du conquérant. C'est lui qui est dépositaire de l'autorité, qui forme la classe riche; les boutiques sont tenues par des chinois et des japonais, les plus grands magasins par des américains; les travailleurs sont en majorité japonais et portugais.

La distance à parcourir pour atteindre le volcan est de 30 milles, une montée graduelle jusqu'à l'hôtel Volcano qui est à 4000 pieds d'altitude, et à une distance de trois milles de la partie active du cratère. C'est un hôtel américain assez confortable, trois salons, salle de billard, vingt-cinq chambres. Dans une de ces pièces il y a trois gros régistres qui contiennent les signatures et les observations des touristes passés par le volcan Kilauea depuis le 2 février 1865. On en voit de Mark Twain écrites en 1886. Toutes sont laudatives, des épithètes aussi grosses, aussi sonores que possible; quelques-unes sont assez originales.

La température est très humide et désagréable au volcan; les nuages planent presque à la surface de terre, il pleut souvent et il fait froid, aussi le feu de cheminée de l'hôtel, chose rarissime à Hawaii, est très apprécié des voyageurs.

Le cratère est situé dans un plateau sur le versant du Mauna Loa, (mont haut). A distance on voit le Mauna Kea (mont blanc) dont le sommet est couvert de neige; on appelle ce cratère *Halemaumau*, nom qui signifie "la demeure du feu perpétuel". Il a une circonférence de près de huit milles, mais il est, pour la plus grande partie, couvert de laves refroidies depuis plusieurs années, ces laves ont une surface rugueuse et ridée d'aspect assez étrange. A un certain endroit il y a une crevasse sur laquelle on a jeté un pont. Quand elle se produisit, il y avait au cratère proprement dit un groupe important de touristes qui y avaient passé la journée. Quand vint la nuit ils se mirent en route vers l'hôtel en passant sur la couche

de lave refroidie, quand tout à coup, ils se trouvèrent en face d'une large crevasse qui leur barrait la route; déjà la lave en fusion avait fait son apparition dans le fond. Se rendant compte qu'ils se trouvaient emprisonnés, ils longèrent l'ouverture sur un assez grand parcours, lorsque, arrivés à un certain endroit, ils trouvèrent le sol ouvert de forme irrégulière, et à la faveur d'une projection, ils purent sauter de l'autre côté. L'idée de tomber dans la crevasse, ou de se trouver submergés par la lave en fusion qui montait, leur donna la chair de poule pendant un certain temps; ils en furent heureusement quittes pour la peur.

Une partie seulement du cratère appelée le lac est en activité. C'est un gouffre de mille pieds de diamètre dans lequel le niveau de la lave est à 250 pds. de profondeur; depuis une couple d'années il est surgi cinq îles qui flottent sur cette masse de feu.

Dans toute l'étendue du lac la lave de surface, partiellement refroidie, est noire, mais elle est sillonnée un peu partout de fissures où apparaît la lave en fusion, d'un rouge très vif. A certains moments, il se produit un gonflement à l'intérieur, la croute se brise et il en sort une quantité considérable de lave en fusion qui se répand sur la surface.

M. G. Sauvin, touriste français, qui visita le volcan en 1892, publia à cette époque ses impressions dans le "Correspondant" de Paris. "Pour une fois, écrit-il, la réalité dépasse l'imagination, les yeux du corps voient plus que ne peuvent deviner les yeux du rêve. L'Halemaumau, rempli de laves incandescentes, est

toujours en mouvement dans un bruit sourd, un bouillonnement de feu avec des jets de feu hauts de plusieurs mètres, produisant des vagues de feu qui vont se briser sur les bords. Il y a là une vie, une intensité qui défie toute description. Le merveilleux agit sur les nerfs, il est impossible de se défendre d'un moment d'effroi, on sent un danger qui menace. L'impression que donne cette force surhumaine fait comprendre pourquoi l'ignorance et la superstition des indigènes ont toujours mis le feu au premier rang de leurs divinités."

"La nuit vient, et le contraste de sombre et de lumière rend plus grandiose et plus terrifiant encore l'Halemaumau: sur nos têtes, le nuage rouge, à nos pieds, la fournaise d'une couleur plus vive; les détails se précisent: chaque jet, chaque vague s'individualise. Nous sommes sous l'empire d'une émotion vraie devant cette exagération de violence."

Il se dégage de ce cratère une fumée intense mêlée de vapeurs sulphureuses, il en est de même un peu partout dans les alentours jusqu'à une distance de trois milles. Ainsi, près de l'hôtel, il y a un banc de souffre formé par des émanations continuelles de ces vapeurs qui sortent de crevasses dans le sol, à une température qui ne permet pas d'en approcher trop.

Le niveau de la lave varie constamment, il s'est déjà tenu à 2000 pds. de profondeur. Par contre il y a quelques années le gouffre s'est empli et la matière volcanique a débordé en quantité, dans différentes directions. Sur un côté elle s'est fait récemment un au-

tre chemin et coule actuellement sur le versant de la montagne; c'est une espèce de régulateur qui déverse le trop plein, sans quoi la lave gonflerait et déborderait le cratère comme la chose est déjà arrivée.

Dans les alentours du volcan, jusqu'à trois milles et plus, il y a de nombreuses crevasses dans le sol, la végétation les recouvre, et un touriste qui s'aventurerait sans l'aide d'un guide courrait de grands risques de s'y engouffrer. Comme elles contiennent de la vapeur vive, on se figure le sort du malheureux qui auaurait la mauvaise fortune de faire cette chûte; des animaux y ont déjà péri.

Ce terrain volcanique offre plusieurs curiosités. Ainsi à un endroit non loin du cratère, la lave a coulé sous terre et a laissé un tube d'une dizaine de pieds de diamètre et d'une longueur de plusieurs milles, on en parcourt quelques cents pieds à la lumière de torches, puis on remonte à la surface au moyen d'une échelle, par une ouverture pratiquée au sommet.

A une distance relativement courte du cratère Kilauea, il en existe un autre appelé *Mokuaweoweo* qui devient actif de temps à autre: ce cratère a 800 pds. de profondeur. En 1880, il y avait un homme sur le bord qui passait la nuit sous sa tente, lorsque tout à coup il fut éveillé par une lueur éblouissante. Quelle ne fut pas sa surprise en sortant, de voir un jet de lave montant à près de 1000 pieds de hauteur; ce feu fut vu à de grandes distances.

Dans la dernière partie de l'année 1919, ce volcan devint en éruption et vomit de grandes quantités de

lave qui atteignirent la mer. Le contact de cette matière volcanique incandescente avec l'eau produisait un fracas épouvantable. Ces éruptions sont ordinairement les préliminaires d'une poussée quelque part sur le flanc de la montagne. On se rend facilement compte de la pression formidable que produit sur les parois de cette cheminée volcanique, la lave qui monte jusqu'à une hauteur de 14000 pieds audessus du niveau de la mer, sous la pression intérieure.

Depuis cent ans, il y eut treize éruptions, à trois reprises différentes la lave vint jusqu'à un mille de la ville de Hilo. A la sortie du cratère elle est très liquide, mais se refroidit vite et s'accumule sans parcourir de très grandes distances.

Le volcan était autrefois le lieu de pélérinage préféré des canaques. Tel que dit précédemment, la tradition enseigne que la déesse Pelé avait fixé là sa demeure et les indigènes s'y rendaient de toutes les Iles. Ils portaient avec eux une offrande, les plus pauvres une guirlande de fleurs rares; les riches un petit cochon ou un foulard de soie destiné à être jeté dans le feu. Tout le temps du voyage ils devaient penser à l'acte religieux qu'ils accomplissaient, ne pas manger, ne pas cueillir de fleurs; ils chantaient à voix lente des mélopées consacrées par la tradition. Ces vieilles coutumes sont, en Hawaii, empreintes de poésie. Le canaque est avant tout un coeur; il veut plaire, faire le bonheur autour de lui; il donnait autrefois à ses dieux, à ses chefs, à ses hôtes et les parents, les plus beaux joyaux que produit la nature.

Malgré le progrès de la civilisation qui a fait disparaître les croyances aux dieux, il est resté chez les anciens un fonds de superstition, et c'est avec une certaine répugnance, mêlée de crainte, qu'ils voient les touristes jeter quelquefois des pierres dans le lac de feu; ils ont encore peur de déchaîner la fureur de la déesse Pelé.



INDEX